



Alger	: 18°	08°
Oran	: 19°	06°
Annaba	: 17°	06°
Béjaïa	: 18°	08°
Tamanrasset	: 20°	03°

60^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE CUBA

Le Président Bouteflika félicite le Président Miguel Diaz Canel Bermudez

P. 24

ALGÉRIE-PALESTINE

L'ambassadeur de Palestine à Alger salue le soutien inconditionnel de l'Algérie à la question palestinienne

P. 24

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION:

Le Conseil constitutionnel proclame les résultats provisoires



Le Conseil Constitutionnel a proclamé lundi soir les résultats provisoires de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, organisée samedi dernier à travers l'ensemble des wilayas du pays, et a rendu public un communiqué.

P. 4

VIE PARLEMENTAIRE EN 2018 :

Des lois importantes votées et une forte activité diplomatique

P. 5

TINDOUF

Actualisation de la loi régissant le commerce de troc et relance de la foire internationale El-Mouggar

P. 7

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Elimination de 32 terroristes, arrestation de 25 et reddition de 132 autres en 2018

P. 3

SANTÉ

APNÉE DU SOMMEIL

Ne laissez pas ronfler une personne cardiaque

P.p 12-13

SPORTS

LE SPORT ALGÉRIEN EN 2018 :

Entre déceptions et satisfactions

Les performances des athlètes algériens durant l'année 2018 ont valu certaines satisfactions mais aussi des déceptions, notamment dans les disciplines collectives où les clubs et sélections nationales ont échoué à décrocher le moindre trophée au double plan continental et régional.

P. 20

RELIZANE :

Entrée en production du complexe intégré des métiers du textile «Tayal»

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ:

Douze (12) personnes arrêtées dans le sud du pays

P. 24

CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANCA
Conférence sur «Le marché du textile et du cuir»

L'Association des commerçants et artisans algériens (ANCA), organise ce matin à partir de 10h30, en son siège, sis cité 444 logements Saïd Hamdine (Alger), une conférence qui portera sur «Le marché du textile et du cuir».



Horaire des prières

Mardi 25 Rab^l al-thani 1440

Fajr	06:21
Dohr	12:52
Asr	15:25
Maghreb	17:47
Isha	19:13



LES 1^{ERS} ET 2 FÉVRIER À ORAN
Rencontre régionale sur la prise en charge de l'épilepsie



La prise en charge de la maladie épileptique sera au centre d'une rencontre régionale prévue le 1^{er} février prochain à Oran. "Il s'agit des premières journées d'enseignement en épileptologie de la région Ouest visant à actualiser les connaissances des praticiens à l'effet d'améliorer la prise en charge des patients". "Ce regroupement, se propose de contribuer

à la formation médicale continue des médecins généralistes, neurologues, psychiatres et pédiatres". Une rencontre aux objectifs similaires s'est tenue, le 15 novembre dernier à Alger, au profit des spécialistes de la région Centre, à l'initiative de la LAPE qui prévoit également de reproduire ces journées pédagogiques pour la région Est.

PROMENADE DES SABLETTES
Portes ouvertes sur la Sûreté nationale



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise jusqu'au 3 janvier, au niveau de la promenade des Sablettes (Alger), des portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale placées sous le thème «La Sûreté nationale fière de vous accompagner».

TISSEMSILT
Session de formation sur l'art de la collection

Une session de formation sur l'art de la collection a été ouverte, hier à la maison de la culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem" de Tissemsilt, dans le cadre des activités du 4^{ème} salon national du jeune collectionneur. Cette session organisée par la direction locale de la jeunesse et des sports au profit de 30 jeunes adhérents des structures juvéniles de la wilaya, se déroulera sous forme de cours théoriques et pratiques sur les principes à respecter par le jeune collectionneur dans la pratique de loisir. Cette session est encadrée par des spécialistes de l'institut national de formation des cadres de la jeunesse et des sports de Tixeraine (Alger). Elle vise à encourager les adhérents aux établissements de jeunes de la wilaya à pratiquer ce loisir pour préserver le patrimoine matériel du pays et élargir cette pratique à tous les niveaux.



DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE
Spectacle de magie et de clown

Le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, organise demain jeudi 4 janvier à partir de 14h, des spectacles de magie et de clown, animés par le taroupe «El Bessma».



Météo



	Max	Min
Alger	18°	08°
Oran	19°	06°
Annaba	17°	06°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	20°	03°

TIPASA
2^e édition du programme andalou

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise aujourd'hui au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa), la 2^e édition du programme andalou intitulé «Andaloussiat Baraim Tipasa».



THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU
Spectacle de la chorale américaine «The Morehouse college glee club»



Le ministère de la Culture, en collaboration avec l'Ambassade des Etats-Unies à Alger, organisent pour la première fois en Algérie, un spectacle de chants animé par la chorale américaine «The Morehouse college glee club», cet après-midi à partir de 16h, au Théâtre régional Mustapha Kateb de la ville de Tizi-Ouzou.

OREF
Exposition collective d'arts plastiques

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise jusqu'au 15 janvier, à travers ses espaces Frantz fanon et au niveau du Hall de la Salle Ibn Zeydoun, une exposition collective d'arts plastiques qui réunit pour une première fois pas moins de 75 artistes peintres intitulée «Trait d'union».



LE 8 JANVIER AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA
Célébration du jour de l'an amazigh



A l'occasion de la célébration du jour de l'an Amazigh «Yennayer 2969», l'Office national de la culture et de l'information «ONCI», organise mardi 8 janvier à partir de 14h30, au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), un programme spécial comprenant une kaâda traditionnelle chenoui, conférence, poésie et chant folklorique chenoui.

LE 5 JANVIER À ANNABA
Journée d'information et de sensibilisation sur le diabète

L'Association d'éducation thérapeutique et d'accompagnement des diabétiques de la wilaya d'Annaba, organise samedi 5 janvier au Palais de la Culture Mohamed-Boudiaf, une journée d'information et de sensibilisation sur le diabète. Au programme : Dépistage gratuit, informations sur le régime et la diététique, accompagnement et prise en charge médicale.



LE 12 JANVIER À SIDI BEL-ABBES
Journée scientifique sur «Les risques des métiers liés aux personnels de la santé»

Le Syndicat algérien des paramédicaux, en collaboration avec le Centre hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbes, organise le 12 janvier à l'hôtel Eden (Sidi Bel Abbes), une journée scientifique sur «Les risques des métiers liés aux personnels de la santé» sous le thème «Bonne santé, c'est de travailler en protection».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Élimination de 32 terroristes, arrestation de 25 et reddition de 132 autres en 2018 (bilan)

Les différentes opérations menées par les unités de l'Armée nationale populaire au cours de l'année 2018 se sont soldées par l'élimination de 32 terroristes, l'arrestation de 25 et la reddition de 132 autres aux autorités militaires, selon un bilan opérationnel rendu public hier.

Selon la même source, l'année 2018 s'est distinguée par de «grands résultats» en matière de lutte antiterroriste, contre la contrebande, le trafic d'armes, le narcotraffic et la criminalité organisée et ce, par «la neutralisation et l'arrestation d'un nombre important de terroristes, le démantèlement de plusieurs réseaux de soutien et la destruction d'un grand nombre de casemates et d'abris servant de refuges aux groupes terroristes».

En effet, il a été procédé à l'élimination de 32 terroristes, l'arrestation de 25, la reddition de 132 autres aux autorités militaires, l'arrestation de 170 éléments de soutien aux groupes terroristes et la reddition de 22 membres des familles de terroristes.

Il a été également procédé, au cours de la même année, à «la découverte et la destruction de 499 casemates pour groupes terroristes et 8 ateliers de fabrication d'explosifs, la récupération de 707 pièces d'armement, 231 kalachnikov, 388 fusils, 25 pistolets, 48 mitrailleurs, 15 lance-roquettes, la récupération de 399 chargeurs, 52 chaînes de munitions et 94.764 balles de différents calibres, 42 grenades, 143 charges propulsives, 160 détonateurs, 457 capsules pour explosifs et 498 obus».

Les éléments de l'ANP ont aussi découvert et détruit «512 bombes de confection artisanale, 61 mines, 32 téléphones piégés, 2224,2 kg de matières explosives et 1659,87 kg de produits chimiques servant à la fabrication des explosifs».

Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP ont arrêté «611 narcotrafiants, 1.800 contrebandiers, 950 orpailleurs et 41 plongeurs sans autorisations». Ils ont également saisi, lors de leurs



différentes opérations, «une importante quantité de drogue s'élevant à 701,995 kg de cocaïne, 24,96 tonnes de kif traité, 2,2 kg d'héroïne et 509828 comprimés psychotropes», ainsi que «945 véhicules, 17 drones, 78 moyens de communication, 89 paires de jumelles».

Dans le même sillage, le bilan opérationnel de l'ANP relève la saisie de «46.18 tonnes et 886.120 unités de tabacs, 995281 unités de différents boissons, 1240,2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, 1032044 litres de carburants, 486 détecteurs de métaux, en plus de 1405 groupes électrogènes, 1215 marteaux piqueurs et 54 sacs de mélange de pierres et d'or brut et 3176788 unités de produits pyrotechniques». Pour ce qui est de la lutte

contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP ont arrêté «6834 immigrants clandestins et mis en échec 3983 tentatives d'émigration».

Ces différentes opérations reflètent «la volonté du Haut Commandement de l'ANP à mettre en échec les desseins macabres de ces criminels et démontrent le professionnalisme, la vigilance et la détermination de nos forces armées à la préservation des intérêts suprêmes du pays et la protection de la souveraineté du territoire national». Elles visent notamment au «renforcement des efforts et la vigilance, afin de préserver la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau, pour faire face à toute éventuelle menace visant la sécurité et la stabilité du pays», conclut la même source.

TLEMCCEN :

Saisie de 90 kg de kif traité à Sebdu

Les éléments de la sûreté de daïra de Sebdu, dans la wilaya de Tlemcen ont saisi dernièrement une quantité de 90 kg de kif traité a-t-on appris, mardi,

de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations faisant état de la présence d'une quantité de drogue, abandon-

née dans une décharge anarchique à la sortie Est de Sebdu, une opération de recherche a été aussitôt lancée. L'opération du site a permis de découvrir

trois colis contenant 200 plaquettes de cette drogue. Une enquête a été ouverte sur les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté.

ASSOCIATIONS

Des organisations de la société civile saluent les réalisations du Président Abdelaziz Bouteflika

Des représentants d'organisations de la société civile ont salué lundi à Alger les réalisations accomplies par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'appelant à «poursuivre son œuvre à la tête de l'Etat pour le parachèvement du processus de développement». Au terme de la présentation d'un film documentaire au forum du quotidien El Moudjahid, intitulé «Abdelaziz Bouteflika: aux grands hommes, la nation est reconnaissante», les responsables de plusieurs organisations et associations nationales ont salué les réalisations accomplies au cours des deux dernières décennies, sous la conduite du Président Bouteflika, exhortant ce dernier à «poursuivre son œuvre à la tête de l'Etat pour le parachèvement du processus de développement et la préservation des acquis».

Affirmant, à ce propos, que «la société civile est représentée aujourd'hui par plus 100 000 associations qui ont leur mot à dire quant à l'avenir du pays» le président du Comité national des sympathisants avec le Président Abdelaziz Bouteflika, Abdelkrim Abidat a expliqué que l'idée d'un film documentaire retraçant les étapes phares franchies par l'Algérie, sous la direction du Président Bouteflika, «a été dictée par le devoir de reconnaissance à l'homme qui a contribué à sauver l'Algérie de la fitna», ajoutant que ce film «illustre en images et concrètement les acquis, les plus importants».

A la même occasion, le Coordinateur national des associations de soutien au programme du président de la République, Nasreddine Zerkaoui, a affirmé de son côté que «la coordination

qui regroupe 75.000 associations vise à fédérer le plus grand nombre d'associations et d'organisations à l'échelle nationale à cette initiative», faisant état de «la tenue prochainement d'une rencontre nationale pour l'annonce officielle de la création de ce front national».

Les représentants de la société civile ayant suivi cette projection, à l'instar de l'Organisation nationale de la promotion de la culture de la Paix et de la Réconciliation nationale, l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), ont été unanimes à souligner l'impératif de «conjuguer les efforts pour faire entendre la voix de la société civile et relever les défis auxquels est confronté le citoyen à travers l'ouverture du dialogue avec toute la composante de la société algérienne». Ce film documentaire de 52 min, dont deux mil-

lions de copies ont été distribuées à travers toutes les wilayas du pays, est inspiré de trois livres du militant Abdelkarim Abidat. Evoquant la vie et parcours militant du Président Bouteflika depuis son adhésion à l'Armée de libération nationale (ALN) puis en tant que ministre des Affaires étrangères de l'Algérie indépendante où s'est illustrée sa clairvoyance politique et diplomatique, avant son accession à la magistrature suprême du pays en 1999, le documentaire «Abdelaziz Bouteflika: aux grands hommes, la nation est reconnaissante», retrace les réalisations qu'il a accomplies et qui sont «un serment qu'il a fait à lui-même d'éteindre le feu de la fitna, de redorer l'image de l'Algérie à l'extérieur, de restituer leur dignité aux Algériens et de rétablir la confiance entre le citoyen et l'Etat».

M'SILA: Réception «avant l'été 2019» de plus de 33 projets de renforcement de l'AEP

Au total 33 projets de réalisation, raccordement et équipements des puits profonds destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) de plusieurs localités de la wilaya de M'sila seront réceptionnés «avant l'été 2019», a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Ces opérations pour lesquelles une enveloppe financière de un milliard de dinars a été allouée, vont permettre d'améliorer l'AEP dans plusieurs localités enregistrant un déficit en ressources hydriques et d'assurer un approvisionnement quotidien en eau à plus de 80% de la population de la wilaya, selon la même source.

Confiés à des entreprises relevant des secteurs public et privé, ces projets seront livrés «avant l'été prochain», selon les services de la wilaya qui ont affirmé apporter un suivi à cet «important» programme.

Les services de la wilaya ont indiqué que 11 % des habitants de la wilaya de M'sila sont alimentés en eau à partir du barrage de Kouidiat Asserdoun de la wilaya de Bouira expliquant ce taux qui représente plus de 400 000 âmes réparties essentiellement entre les communes de Sidi Aïssa, Sidi Hejresse, Bousâada et le chef-lieu de wilaya.

Il est à noter que la wilaya de M'sila recourt en grande partie aux eaux souterraines des plaines d'El Hodna et de Sidi Amer pour répondre aux besoins en eau de la population chose qui a induit une baisse de la nappe d'eau souterraine dans ces régions de 80 mètres.

ORAN : Décès du journaliste Khalil Reguieg-Issaad

Le journaliste Khalil Reguieg-Issaad est décédé hier à Oran à l'âge de 65 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Son parcours professionnel, accompli successivement au sein des quotidiens «Ouest Tribune» et «Liberté», a été marqué par des articles et reportages touchant à différents domaines. Affaibli suite à des problèmes de santé, le regretté journaliste avait pris sa retraite en 2015 pour se consacrer à l'écriture de romans. L'enterrement est prévu aujourd'hui au cimetière d'Aïn El-Beïda à Oran, a indiqué la famille du défunt.

CONDOLÉANCES

Profondément affectés par le décès du journaliste Khalil Reguieg-Issaad, ravi à l'affection des siens à l'âge de 65 ans suite à une longue maladie, le Directeur général et l'ensemble des personnels du journal DK News présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt, ses collègues et ses proches, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde compassion.

A Allah nous appartenons, à lui nous retournons.

Appartenance partisane des membres du Conseil de la nation

Voici l'appartenance partisane des membres du Conseil de la nation élus samedi dernier, selon des informations recueillies auprès des partis.

- BENMEBAREK Salem pour la wilaya d'Adrar (FLN)
- TALBI Ali pour la wilaya de Chlef (RND)
- SAHLI Abdelkader pour la wilaya de Laghouat (FLN)
- CHIBANE Boumediene Lotfi pour la wilaya d'Oum El Bouaghi (RND)
- MOKHTAR Abdelmadjid pour la wilaya de Batna (FLN)
- DERGUINI Abdenour pour la wilaya de Bejaia (FFS)
- CHENNOUFI Salim pour la wilaya de Biskra (FLN)
- GRITLI Larbi pour la wilaya de Béchar (Indépendant)
- ACHOUR Lyes pour la wilaya de Blida (RND)
- BOUTRAA Jawad pour la wilaya de Bouira (FLN)
- KHAFI Akhmadou pour la wilaya de Tamanrasset (Indépendant)
- MOUMENE Elghali pour la wilaya de Tébessa (FLN)
- DZIRI Ahmed pour la wilaya de Tiaret (FLN)
- MENAOU M Rabah pour la wilaya de Tizi Ouzou (FFS)
- OULD ZEMIRLI Bachir pour la wilaya d'Alger (RND)
- BENHADDA Amar pour la wilaya de Djelfa (FLN)
- SEBOUTA Fouad pour la wilaya de Jijel (FLN)
- TACHERIFTE Abdelmalek pour la wilaya de Sétif (FLN)
- MADANI Abderrahmane pour la wilaya de Saïda (FLN)
- MEBAREK FALOUTI Mouloud pour la wilaya de Skikda (RND)
- BOUREZIG Abdelkader pour la wilaya de Sidi Bel Abbès (Indépendant)
- HAMOUD Abdennaceur pour la wilaya d'Annaba (FLN)
- MAALEM Rachid pour la wilaya de Guelma (RND)
- KHARHI Ahmed pour la wilaya de Constantine (FLN)
- BEDDA Ahmed pour la wilaya de Médéa (FLN)
- SENOUSA Affif pour la wilaya de Mostaganem (RND)
- DILMI Smail pour la wilaya de M'Sila (FLN)
- CHENTOUF Mokhtaria pour la wilaya de Mascara (FLN)
- BELHASROUF Salim pour la wilaya d'Ouargla (Indépendant)
- BOUBEKEUR Mohamed pour la wilaya d'Oran (FLN)
- NAIMI Lazhari pour la wilaya d'El Bayadh (FLN)
- MATALLAH Amar pour la wilaya d'Illizi (Front Moustakbal)
- MEBARKIA Abdelkrim pour la wilaya de Bordj Bou Arreridj (FLN)
- GHARBI Farid pour la wilaya de Boumerdes (RND)
- TAMRAOUI Hakim pour la wilaya d'El Taref (FLN)
- SALMI Mohammed pour la wilaya de Tindouf (FLN)
- DJEBANE Mustapha pour la wilaya de Tissemsilt (FLN)
- TLIBA Mohamed pour la wilaya d'El Oued (FLN)
- BELLAA Mohamed Laid pour la wilaya de Khenchela (FLN)
- LATIFI Ahmed-Salah pour la wilaya de Souk Ahras (FLN)
- EL MOKRETAR Smail pour la wilaya de Tipaza (FLN)
- BENCHAOUI Abdelouakil pour la wilaya de Mila (FLN)
- BOUHOUIA Sid Ali pour la wilaya d'Ain Defla (FLN)
- GUERINIK Hadj Abdelkader pour la wilaya de Naâma (FLN)
- SAIDI Said pour la wilaya d'Ain Témouchent (RND)
- GHEZAIL Tahar pour la wilaya de Ghardaïa (Front Moustakbal)
- KADOUS M'hamed pour la wilaya de Relizane (RND).

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION: Le Conseil constitutionnel proclame les résultats provisoires

Le Conseil Constitutionnel a proclamé lundi soir les résultats provisoires de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, organisée samedi dernier à travers l'ensemble des wilayas du pays, et a rendu public un communiqué dont voici le texte intégral : «Le Conseil constitutionnel, réuni le 31 décembre 2018, à l'effet de contrôler la régularité des opérations électorales qui ont eu lieu samedi 21 Rabia Ethani 1440 correspondant au 29 décembre 2018, sur l'ensemble des wilayas pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, Vu la Constitution, notamment son article 182 alinéa 2, Vu la loi organique n° 16-10 du 22 Dhou El Kadaa 1437 correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral, notamment ses articles 128, 129 et 131, Vu le Règlement du 28 Djoumada Ethani 1437 correspondant au 6 avril 2016 fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, notamment son article 48 alinéa 2. Après examen des résultats consignés dans les procès-verbaux de dépouillement des voix, des procès-verbaux de centralisation des résultats et des documents annexes, déposés auprès du greffe du Conseil constitutionnel. Après délibération conformément à la loi et rectification des erreurs matérielles, Premierement : Proclame les résultats provisoires de l'élection portant renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation comme suit :

Nombre de wilayas concernées : 47
 Electeurs inscrits : 26018
 Electeurs votants : 25492
 Abstentions : 526
 Taux de participation : 98,33 %
 Bulletins nuls : 2428
 Suffrages exprimés : 23064
 Nombre de candidats provisoirement élus : 47

Deuxièmement : Concernant l'élection qui a eu lieu dans la wilaya de Tlemcen, le Conseil constitutionnel a été rendu destinataire d'un seul procès-verbal de dépouillement des voix sur les trois bureaux de vote que compte la wilaya.

Les résultats du scrutin dans cette wilaya n'ont pas été consolidés dans le procès-verbal de centralisation des résultats.

En conséquence, le Conseil constitutionnel décide l'annulation du scrutin dans la wilaya de Tlemcen et la réorganisation de celui-ci dans le délai légal prévu à l'alinéa 3 de l'article 131 de la loi organique relative au régime électoral.

Troisièmement : Les résultats provisoires du scrutin ont donné lieu à l'élection des candidats dont les noms suivent :

- BENMEBAREK Salem pour la wilaya d'Adrar,
- TALBI Ali pour la wilaya de Chlef,
- SAHLI Abdelkader pour la wilaya de Laghouat,
- CHIBANE Boumediene Lotfi pour la wilaya d'Oum El Bouaghi,
- MOKHTAR Abdelmadjid pour la wilaya



- de Batna,
- DERGUINI Abdenour pour la wilaya de Bejaia,
- CHENNOUFI Salim pour la wilaya de Biskra,
- GRITLI Larbi pour la wilaya de Béchar,
- ACHOUR Lyes pour la wilaya de Blida,
- BOUTRAA Jawad pour la wilaya de Bouira,
- KHAFI Akhmadou pour la wilaya de Tamanrasset,
- MOUMENE Elghali pour la wilaya de Tébessa,
- DZIRI Ahmed pour la wilaya de Tiaret,
- MENAOU M Rabah pour la wilaya de Tizi Ouzou,
- OULD ZEMIRLI Bachir pour la wilaya d'Alger,
- BENHADDA Amar pour la wilaya de Djelfa,
- SEBOUTA Fouad pour la wilaya de Jijel,
- TACHERIFTE Abdelmalek pour la wilaya de Sétif,
- MADANI Abderrahmane pour la wilaya de Saïda,
- MEBAREK FALOUTI Mouloud pour la wilaya de Skikda,
- BOUREZIG Abdelkader pour la wilaya de Sidi Bel Abbès,
- HAMOUD Abdennaceur pour la wilaya d'Annaba,
- MAALEM Rachid pour la wilaya de Guelma,
- KHARHI Ahmed pour la wilaya de Constantine,
- BEDDA Ahmed pour la wilaya de Médéa,
- SENOUSA Affif pour la wilaya de Mostaganem,
- DILMI Smail pour la wilaya de M'Sila,
- CHENTOUF Mokhtaria pour la wilaya de Mascara,
- BELHASROUF Salim pour la wilaya d'Ouargla,
- BOUBEKEUR Mohamed pour la wilaya d'Oran,
- NAIMI Lazhari pour la wilaya d'El Bayadh,
- MATALLAH Amar pour la wilaya d'Ilizi,
- MEBARKIA Abdelkrim pour la wilaya de Bordj Bou Arreridj,
- GHARBI Farid pour la wilaya de Boumerdes,
- TAMRAOUI Hakim pour la wilaya d'El Taref,
- SALMI Mohammed pour la wilaya de Tindouf,
- DJEBANE Mustapha pour la wilaya de Tissemsilt,
- TLIBA Mohamed pour la wilaya d'El Oued,
- BELLAA Mohamed Laid pour la wilaya de Khenchela,
- LATIFI Ahmed-Salah pour la wilaya de Souk Ahras,
- EL MOKRETAR Smail pour la wilaya de Tipaza,
- BENCHAOUI Abdelouakil pour la wilaya de Mila,
- BOUHOUIA Sid Ali pour la wilaya d'Ain Defla,
- GUERINIK Hadj Abdelkader pour la wilaya de Naâma,
- SAIDI Said pour la wilaya d'Ain Témouchent,
- GHEZAIL Tahar pour la wilaya de Ghardaïa,
- KADOUS M'hamed pour la wilaya de Relizane.

Conformément aux dispositions de l'article 130 de la loi organique relative au régime électoral et l'article 49 alinéa 2 du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, le délai de recours contestant les résultats provisoires de l'élection est ouvert à compter de la diffusion du présent communiqué jusqu'à mardi 24 Rabia Ethani 1440 correspondant au 1er janvier 2019 à 20 heures.

Le Conseil constitutionnel rappelle, tel que précisé dans son communiqué du 26 décembre 2018, que tout candidat à cette élection a le droit de contester les résultats du scrutin par le dépôt d'un recours auprès du greffe du Conseil constitutionnel dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la présente proclamation des résultats provisoires par le Conseil constitutionnel, soit avant l'expiration du délai susvisé, à charge pour lui d'exposer dans sa requête, les moyens et les motifs au soutien de son recours et de joindre les documents justificatifs à l'appui de celui-ci, suivant les conditions et les formes requises prévues par la loi et le Règlement du Conseil.

Filali Ghouini appelle à faire face aux tentatives d'ingérence étrangère et de dispersion de l'effort national

Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini a relevé, hier à Alger, la nécessité de lutter contre «toute tentative d'ingérence étrangère» et de faire face «à certains appels locaux visant à disperser l'effort national et à ébranler la confiance des Algériens en leur Etat et institutions».

Présidant l'ouverture des travaux de la 6^e session ordinaire du Majlis Echoura (Conseil consultatif) de sa formation politique, M. Ghouini a mis l'accent sur l'impératif de lutter contre toute tentative «sournoise» d'ingérence étrangère, et de faire face à «certains appels locaux douteux, visant à disperser l'effort national et à ébranler la confiance des Algériens en leur Etat, institutions et en la direction judiciaire» de leurs dirigeants.

«Certains parties étrangères et de l'intérieur parient sur l'affaiblissement de l'immunité interne, à travers l'exploitation de différents sites et tribunes médiatiques pour semer le dés-

espoir et cultiver l'esprit défaitiste», a indiqué M.

Ghouini, précisant que sa formation se défendait «d'adhérer à toute démarche hasardeuse qui pourrait faire revenir l'Algérie en arrière, même sous couvert d'un soi-disant processus ou phase constitutive ou de transition».

Il a insisté, en outre, sur «la poursuite des réformes et de l'évaluation des politiques et programmes dans le cadre d'une cohésion nationale qui préserve les acquis contre les menaces et conspirations», rappelant la «pleine disponibilité» des militants d'El Islah à contribuer efficacement à la concentration de l'effort national sur l'édification d'un front interne fort.

S'exprimant sur la prochaine présidentielle, M.

Ghouini a affirmé que sa formation «redoublera d'efforts pour contribuer efficacement à convaincre les abstentionnistes de voter et les défaitistes de l'importance de l'action politique et partisane, et partant les inciter à investir les espaces

politiques et syndicaux». Il a réitéré, en outre, le soutien de son mouvement au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour briguer un nouveau mandat.

Au volet économique, le président du Mouvement El Islah a salué la teneur de la nouvelle loi de finances 2019 qui ne prévoit aucune nouvelle taxe ou impôt, plaidant, toutefois, pour «la correction de certaines lacunes pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, promouvoir l'investissement étranger et garantir les postes d'emploi».

Concernant les affaires internes du parti, M.

Ghouini a annoncé que cette session sera consacrée à l'évaluation de l'exécution du programme d'action annuel pour l'année 2018 et l'adoption de celui de 2019, en sus de la préparation «sérieuse» de la participation du Mouvement à la prochaine échéance électorale.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION: Large victoire du FLN qui conforte sa place de parti majoritaire

Les résultats provisoires de l'élection pour le renouvellement partiel du Conseil de la Nation, organisée samedi, ont permis au parti du Front de libération nationale (FLN) de conforter sa place de parti majoritaire, grâce à une large victoire illustrée par l'obtention de 29 sièges sur les 48 qui étaient en jeu, suivi de loin du Rassemblement national démocratique (RND) dont 10 représentants accéderont à la Chambre haute du Parlement.

Le restant des sièges a été remporté par 4 candidats indépendants, 2 élus du Front des forces socialistes (FFS) et 2 du Front El-Moustakbel.

Le scrutin à Tlemcen a été annulé, le Conseil constitutionnel ayant été rendu destinataire d'un seul procès-verbal de dépouillement des voix sur les trois bureaux de vote que compte la wilaya et, de ce fait, les résultats n'ont pas été consolidés.

Le scrutin sera réorganisé dans cette wilaya dans le délai légal prévu à l'alinéa 3 de l'article 131 de la loi organique relative au régime électoral, a annoncé le Conseil constitutionnel lors de la proclamation lundi soir des résultats provisoires.

Le siège de cette wilaya avait été revendiqué à l'issue du scrutin par le RND.

Le coordinateur de l'Instance dirigeante du parti du FLN, Mouad Bouchareb, s'est félicité dimanche de la majorité des sièges remportée par sa formation au Conseil de la Nation, soulignant qu'elle «conforte la position de leader du parti sur la scène politique». Selon M. Bouchareb, le parti du FLN dispose au total, après le vote de samedi, de 55 sièges à la Chambre haute du Parlement.

«C'est la première fois que le parti obtient ce score dans l'élection pour le renouvellement du Conseil de la Nation, et ce, grâce à la place historique du parti et au programme ambitieux du chef du parti et président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», outre d'intégrité et l'éthique politiques dont jouissent les candidats» du parti, a-t-il ajouté. Imputant la perte de sièges importants, à l'instar d'Alger, au «laxisme de certains militants et le faible niveau de certains cadres du parti dans cette wilaya», M. Bouchareb s'est réjoui, néanmoins, de la victoire du FLN dans plusieurs grandes wilayas, dont Constantine, Oran, Batna,



Sétif et Mascara. Le coordinateur du FLN a réaffirmé la disposition de son parti à collaborer avec «toutes les formations politiques sans exception pour l'intérêt de l'Algérie», ajoutant que «le dénominateur commun était la mise en œuvre du programme du président de la République et sa concrétisation».

Pour sa part, le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a indiqué qu'il n'était pas satisfait des résultats de sa formation, mais les acceptait tout de même, adressant ses remerciements aux militants du RND qui ont participé aux élections «en toute transparence et avec honneur». Le FFS, qui a participé à l'élection dans 8 wilayas, s'est félicité de sa victoire à Tizi-Ouzou et Bejaïa, qui lui a permis de «s'imposer comme la première force politique dans ces deux bastions des luttes démocratiques».

Le plus vieux parti d'opposition de feu Hocine Ait Ahmed, a réaffirmé son engagement à continuer à œuvrer à la concrétisation du «projet de reconstruction du consensus national et populaire». L'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, a

été organisée conformément au décret présidentiel portant convocation du collège électoral. Elle a été supervisée, pour la première fois, par des magistrats avec la mobilisation de 736 juges au niveau des 72 bureaux de vote, répartis à travers le territoire national.

La dernière élection pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre haute du Parlement s'était déroulée le 29 décembre 2015.

Elle avait été marquée par la victoire du parti du FLN qui avait remporté 23 sièges, suivi du RND (18 sièges), les Indépendants (4 sièges), le FFS (2 sièges) et El Fadjr Al Djaidid (1 siège).

En dépit du score du FLN, le RND avait gardé alors la majorité au Conseil de la Nation, avec 43 sièges, contre 40 pour le FLN.

Mais le ralliement de 3 élus indépendants et de l'élu de El Fadjr Al Djaidid au FLN avaient redonné la majorité au doyen des partis. Le Conseil de la Nation avait été créé lors de la révision de la Constitution en 1996.

Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers Présidentiel.

VIE PARLEMENTAIRE EN 2018 Des lois importantes votées et une forte activité diplomatique

Le Parlement, avec ses deux chambres le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale (APN), a enregistré durant l'année 2018, en plus d'une diplomatie parlementaire active, l'adoption de plusieurs importantes lois en relation avec les évolutions de la société algérienne aux plans politique et socio-économique et dans le cadre de l'adaptation de l'arsenal législatif national avec les nouvelles dispositions de la Constitution de 2016. Parmi les importantes lois votées par le Parlement, il y a celle fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité. Promulguée le 2 septembre dernier, cette disposition introduite à la faveur de la révision constitutionnelle de 2016 et qui sera effective à partir de mars prochain a été hautement saluée en tant que nouveau jalon sur la voie du renforcement du processus démocratique et l'Etat de droit en Algérie et la préservation des droits du citoyen garantis par la Constitution.

Pour rappel, la Loi fondamentale du pays stipule que le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution. Autrement dit, une nouvelle disposition qui permet au justiciable de contester la constitutionnalité d'une disposition législative lorsqu'il estime que cette disposition porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

Le Parlement a également voté la loi relative à l'Académie algérienne de la langue amazighe.

Une décision «historique» et un «acquis national» pour les spécialistes, qui y voient en la création de cette nouvelle institution le parachèvement du processus de réhabilitation de Tamazight en Algérie. La nouvelle loi sur la santé a été également adoptée par l'APN et le Conseil de la nation.

Un nouveau texte qui garantit une protection sanitaire à tous les citoyens de façon équitable et qui consacre le principe de gratuité des soins comme «un acquis irréversible».

Cette nouvelle loi, qui vient remplacer celle de 1985, aspire également à remédier aux problèmes d'organisation et de gestion des établissements de santé à travers le territoire national.

L'examen et l'adoption de cette nouvelle loi sanitaire a coïncidé avec des mouvements de grève cycliques des médecins résidents qui ont soulevé plusieurs revendications, dont la suppression du caractère obligatoire du service civil, alors que pour le ministère de la Santé la réduction des écarts entre les régions est une priorité, d'où l'obligation du service civil, tout en assurant que toutes les conditions matérielles et humaines seront mobilisées pour permettre aux médecins d'effectuer le service civil dans les meilleures conditions.

Des dizaines de groupes parlementaire d'amitié créés

Les membres du parlement ont voté aussi, durant 2018, des textes de lois importants comme la loi relative à la poste et aux communications électroniques et la loi sur le e-commerce, la loi portant code de procédure pénale et traitement des données personnelles.

Par ailleurs et au chapitre de la diplomatie parlementaire, le Parlement a eu en 2018 une intense activité, à travers notamment la participation aux différents forums parlementaires régionaux et internationaux pour défendre les intérêts de l'Algérie et réitérer ses positions constantes soutenant les causes justes, à leur tête, la cause du peuple palestinien et la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination.

En outre, des dizaines de groupes parlementaire d'amitié ont été créés et installés avec des pays amis et frères avec comme objectif principal l'approfondissement de la concertation sur différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Le Parlement a également organisé des journées parlementaires traitant de différents sujets, dont le service national et le système éducatif national.

Parmi les faits qui ont également marqué l'activité parlementaire en 2018, c'est la crise sans précédent qu'a connue l'APN lorsque, quelques jours après l'ouverture de la session parlementaire 2018/2019, cinq groupes parlementaires de la majorité ont demandé à Saïd Bouhadja de démissionner de son poste de président de la chambre basse du Parlement, en lui reprochant des «dépassements et violations» enregistrés au sein de l'institution législative.

Cette situation de crise n'a connu son dénouement qu'avec l'élection, le 24 octobre dernier, de Mouad Bouchareb à la tête de l'Assemblée en remplacement de Bouhadja pour voir par la suite l'APN reprendre ses activités avec notamment l'examen et l'adoption de la Loi de finances 2019 dans les délais fixés par la loi. L'année 2018 s'est achevée pour la Conseil de la nation par les élections du renouvellement partiel de 48 sièges, dont la majorité (29 sièges) a été obtenue par le FLN, suivi du RND par 11 sièges, confirmant ainsi la majorité des partis de l'alliance présidentielle au sein de la chambre haute du Parlement.

APS

TAJ: Ghoul: L'appel pour la tenue d'une conférence du consensus national «tient toujours»

Le président du parti Tajmou Amal El Djazair (TAJ), Amar Ghoul a affirmé, mardi à Alger, que l'appel lancé par sa formation politique pour la tenue d'une conférence du consensus national, «tenait toujours», précisant que cet appel n'était pas lié à la prochaine élection présidentielle.

«L'appel lancé par TAJ pour la tenue d'une conférence du consensus national en vue de resserrer les rangs, relever les défis et faire face aux problèmes soulevés tient toujours, et il est nullement lié à la prochaine élection présidentielle», a déclaré M. Ghoul lors d'une conférence de presse, soulignant que son parti «n'a pas lié cette conférence, qui a pour objectif d'approfondir le processus de réconciliation nationale et accompagner les mutations survenant au niveau, nationale, régionale et internationale, ni à la prorogation de l'actuel

mandat présidentiel ni à son report».

Il a estimé, dans ce sens, que la conférence était «valable avant et après les élections pour mettre fin aux différends et hisser le niveau des discours pour saisir les menaces guettant le pays».

Réitérant le soutien «indéfectible» de sa formation politique au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Ghoul a exhorté le chef de l'Etat à «poursuivre sa mission et à se présenter à la prochaine présidentielle». Le parti TAJ «saluera, soutiendra et s'emploiera à concrétiser toute décision prise par le président de la République concernant le prochain rendez-vous électoral», a soutenu M. Ghoul, avant d'appeler toutes les parties politiques à œuvrer pour la «réussite de la prochaine présidentielle en vue de poursuivre le processus de réformes, de développement et d'édification d'une

économie solide». Par ailleurs, M. Ghoul a fait savoir que les rencontres des partis de l'Alliance présidentielle se «poursuivent» et que l'Alliance est en train de travailler, clairement et aisément tant sur le plan collectif que bilatéral, réitérant, à cet égard, «l'engagement de son parti aux décisions de l'Alliance présidentielle dont l'instance de coordination se réunira prochainement dans le cadre des préparatifs pour les prochaines échéances».

Il a annoncé, par ailleurs, la tenue, samedi prochain, de la 1ère session du Conseil national du parti issue du 1er Congrès.

A cette occasion, M. Ghoul a estimé que le message de l'Armée nationale populaire (ANP), dans lequel elle a répondu à des articles de presse de retraités de l'armée, «est conforme à l'esprit du message adressé par le président de la République,

M. Abdelaziz Bouteflika lors de la rencontre Gouvernement-Walis», soulignant que «ce message a clos le débat et a mis fin aux doutes comme il a corrigé les controverses politiques en les encadrant sur les plans constitutionnel et juridique».

Le président du parti TAJ, a, en outre a mis en avant à l'occasion «les réalisations de l'Algérie en 2018 dans tous les domaines, tant au niveau national qu'international», soulignant notamment «la consécration de la journée internationale du vivre-ensemble en paix (16 mai) sur proposition de l'Algérie» et «le succès de l'approche algérienne dans la résolution de plusieurs conflits à travers le monde».

Il a salué, par ailleurs, les efforts de l'ANP et des différents corps de sécurité dans la protection du pays et la lutte contre les menaces extérieures.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR :

«Saïda bénéficie d'un nouveau quota de plus de 1.750 logements et 1,8 milliard DA pour l'aménagement urbain »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé lundi à Saïda un nouveau quota de 1.753 logements, tous programmes confondus, au profit de la wilaya et une enveloppe de 1,8 milliard DA pour l'aménagement externe des agglomérations. Lors d'une séance de travail, tenue avec les cadres du secteur dans le cadre de sa visite d'inspection aux chantiers de projets d'habitat, le ministre a précisé que ce nouveau quota est composé de 1.000 habitations rurales, 450 de type LPA et 303 de type AADL.

«La nature de la wilaya de Saïda, connue pour ses régions rurales, nécessite d'opter pour l'habitat rural groupé devant répondre aux demandes de logements exprimées par les populations de ces zones», a précisé le ministre.

Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de confier les travaux de construction de ces habitations rurales groupées à des petites entreprises qui ne nécessitent pas de grands moyens matériels.

Pour M. Temmar, cette formule d'habitat devra opérer un changement rapide dans la wilaya et réduire les délais de réalisation des travaux de ces habitations et, de ce fait, réduire le nombre des demandes de logements.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que son département s'attelle à lancer, en 2019, une formule de logement destiné seulement à la location. «Le but est de créer un marché immobilier locatif, ce qui permettra de couvrir un grand nombre de demandes de logements par le biais de la location et à des prix raisonnables», a-t-il ajouté. Inspectant le projet de réalisation de 416 logements AADL à Hai Essalem, dans la ville de Saïda, le ministre a invité l'entreprise réalisatrice de prévoir des stades de proximité de football. Au niveau du site des futurs 2.000 logements publics locatifs à Hai Boukhars, au chef-lieu de wilaya, M. Temmar a insisté sur l'aménagement de ces nouvelles agglomérations et de réaliser des infrastructures de service public au profit des habitants.

Le ministre a présidé, au siège de la wilaya, une cérémonie de remise des pré-affectations aux bénéficiaires de 1.324 logements LPL réalisés dans la commune de Youb et la remise des clés de 416 logements AADL dans la ville de Saïda.

Abdelwahid Temmar a également octroyé 300 aides à l'habitat rural dans les communes de la wilaya de Saïda.

Apparavant, le ministre avait procédé, dans la commune de Youb, à la pose de la première pierre d'un projet de 130 logements promotionnels aidés.

BOUMERDÈS:

Réalisation en cours de plus de 9000 logements

Au moins 9000 logements, toutes formules confondues, sont actuellement en réalisation dans plusieurs communes de Boumerdes, avec des taux d'avancement divergents, a indiqué mardi le directeur du Logement de la wilaya, Nabil Yahiaoui.

Le même responsable a annoncé lors d'une intervention à la Radio régionale de Boumerdes, la réception programmée d'une grande partie de ce programme de logements «durant cette année 2019».

Ce programme s'ajoute, à un lot global de près de 5.500 logements (de différents types) réceptionnés en 2018, et attribués dans leur totalité à leurs bénéficiaires.

Aussi, a-t-il signalé le lancement depuis octobre dernier, des chantiers de réalisation de près de 2.500 logements de type public locatif, sur un total de 5000 unités, non lancés en réalisation à cause des «oppositions et du déficit en foncier», a-t-il fait savoir.

«Les chantiers des 2.500 unités restantes sont prévus au lancement au 1^{er} trimestre 2019», a-t-il ajouté, et ce suite au «feu vert signifié, par le ministère de tutelle», à la proposition portant sur leur implantation au «niveau des deux pôles urbains de Zemmouri et Boudouaou».

A noter qu'un programme global de près de 89.400 logements de différents segments a été inscrit au bénéfice de la

wilaya de Boumerdes, entre 2000 et 2015.

Selon une situation de la commission d'urbanisme et du logement de l'APW, présentée dernièrement lors d'une session ordinaire du Conseil de wilaya, il a été enregistré, jusqu'à fin 2013, la réalisation et l'attribution de plus de 28.000 unités de ce programme de logements, tandis que 14.600 autres sont en chantier. Quelque 29.000 unités (de ce même programme) ont été lancées en réalisation en 2017, alors que les travaux sont à l'arrêt au niveau des chantiers de plus de 2000 unités.

La commission d'urbanisme a émis, dans son rapport, plusieurs observations axées sur le retard enregistré dans la

concrétisation des objectifs fixés pour le secteur, pour des contraintes liées au foncier, aux oppositions des citoyens, au transfert des réseaux divers, ainsi qu'à la longueur des délais des études des projets, entre autres.

A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdes sera porté à 190.000 unités, contre 100.000 unités en 1999, et 139.000 en 2009.

Un fait ayant contribué à la réduction du taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'atteindre 5,20 personnes par logement à l'avenir.

HABITAT:

Diversification de l'offre et ouverture des souscriptions au profit de la Communauté nationale à l'étranger

Le secteur de l'habitat aura été marqué, en 2018, par une diversification de l'offre de logements à travers l'introduction de nouvelles formules adaptées aux besoins et aux moyens des citoyens, à l'instar du logement promotionnel aidé (LPA) et du logement locatif public (LLP), et ce, outre l'ouverture au profit de la communauté nationale établie à l'étranger de la souscription au logement promotionnel public (LPP).

La formule LPA est basée sur la contribution du promoteur immobilier, du bénéficiaire et de l'aide de l'Etat sous la supervision de la Caisse nationale du logement (CNL).

Destiné à la location, le LLP vise à créer un marché locatif concurrentiel et à alléger la pression sur le budget de l'Etat.

Durant les dix premiers mois de cette même année, près de 295.000 logements de différentes formules ont été distribués. En 2018, un programme de 120.000 logements de type Location-vente (AADL) a été lancé. En octobre dernier, la troisième opération de choix des sites a été lancée au profit des souscripteurs au programme AADL 2 (2013).

73.317 unités ont été soumises à l'opération de choix à travers 31 wilayas. Certains souscripteurs au programme AADL 1 (2001 et 2002) attendent la remise des clés de leurs logements.

En 2018, les derniers chantiers des projets du Logement promotionnel public (LPP) ont été lancés dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger) portant sur la réalisation de 2.700 unités. Il s'agit des derniers projets LPP programmés à Alger.

Jusqu'en 2018, un programme de 45.000 logements LPP a été lancé à travers le pays, dont 42.000 unités sont en cours de réalisation tandis que près de 14.000 ont été livrés fin 2017.

L'année 2018 a été positive pour les demandeurs de logement rural qui ont bénéficié de facilitations supplémentaires pour encourager cette formule et contribuer, ainsi, au développement des régions rurales.

Le programme qui s'étale de 2015 à 2019 a porté sur la réalisation de plus de 1,2 millions d'unités de logements (réalisations restantes et nouveaux programmes), dont plus d'un (1) million d'unités ont achevé leurs travaux en septembre dernier et 773.647 unités sont en cours de réalisation et 334.024 unités de logement seront incessamment lancées.

La plupart de ces logement ont été inscrits au titre de 2018.

Entre 1999 et fin octobre dernier, 4,1 millions d'unités de logement (toutes formules confondues) ont été livrées et 28.140 structures publiques ont été réalisées sur un total de 32.565 inscrites.

Intégration de la communauté nationale à l'étranger

Depuis 2018, les membres de la communauté nationale établie à l'étranger



ouvrent droit à la souscription pour bénéficier d'un logement au pays.

Jusqu'à fin décembre en cours, 20.038 souscripteurs établis dans 93 pays ont été inscrits, dont 7.000 ont fait le choix du site.

La première étape de ce programme a concerné la réalisation de 2.247 logements répartis sur 24 wilayas.

Elle a été par la suite élargie aux autres wilayas. C'est dans ce sens que le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, a rencontré les membres de la communauté dans quatre villes françaises (Paris, Lille, Lyon et Marseille), ainsi qu'à Londres (Grande Bretagne) et à New York. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a rappelé, lors de sa rencontre avec les membres de la communauté nationale établie en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, les mesures prises par le président de la République au profit de la communauté nationale établie à l'étranger pour leur faciliter l'acquisition du logement. Des journées d'information sur le LPP ont aussi été organisées au profit des membres de la communauté nationale établie en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unies.

Prorogation des délais de régularisation des situations des constructions

Concernant les lois, l'année 2018 a été marquée par la prorogation des délais de régularisation de la situation des constructions à août 2019, et ce dans le cadre de la loi 15/08 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.

Cette prorogation a pour objectif donner la chance aux citoyens n'ayant

pas pu déposer leurs dossiers dans les délais et leur permettre de régulariser la situation de leurs constructions.

Près de 57.000 dossiers ont été déposés depuis la deuxième prorogation des délais juridiques.

Jusqu'à présent, 873.573 dossiers ont été déposés au niveau des différentes communes du pays (soit 1.290.281 logements) et 624.539 dossiers ont été examinés (1.038.228 logements) dont 342.377 dossiers ont été régularisés (591.209 logements) et 107.311 dossiers ont été rejetés (127.714 logements). Le nouveau code de l'urbanisme englobera ceux de l'urbanisme 29-90, de la ville 06-06 et de la régularisation foncière 08-15.

Par ailleurs, le taux d'avancement des travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger a atteint 90 %. Les travaux du gros œuvre ont été parachevés et ceux de la décoration et de l'ameublement ont été entamés.

La Loi de finances 2019 récemment adopté par les deux chambres du parlement prévoit «la poursuite du financement et la réalisation des programmes de logement, toutes formules confondues, notamment l'habitat de type location-vente et l'habitat rural, et ce en vue de répondre à toutes les demandes des souscripteurs».

S'agissant des aides, l'exercice 2019 a inscrit 40.000 nouvelles aides pour l'habitat rural, outre 20.000 unités ayant été enregistrées dans le cadre des dépenses prévisionnelles non programmées au titre de l'exercice 2018.

Début 2019, un site sera ouvert aux souscripteurs au programme AADL pour le retrait de plus de 60.000 pré affectations et la formule de Logement Locatif Public (LLP) sera lancée.

RELIZANE:

Entrée en production du complexe intégré des métiers du textile «Tayal»

Le complexe intégré des métiers du textile «Tayal» implanté dans la zone industrielle de Sidi Khettab dans la wilaya de Relizane, est entré en production en mars 2018, ouvrant de larges perspectives pour le développement de la région.

Ce projet est le fruit d'un partenariat algéro-turc dans le domaine des textiles selon la règle 49/51.

C'est une joint-venture entre la société turque Intertay (filiale du groupe Taypa) et des sociétés algériennes publiques «S & H» et «TEXALG», ainsi que la société nationale de tabac et des allumettes (SNTA).

Le partenariat a donné lieu à la naissance de la société mixte «Tayal».

Ce complexe, dont les travaux de réalisation ont démarré en février 2016 sur une surface de 250 has et pour un investissement de 171 milliards DA soit l'équivalent de 714 millions USD, est la plus grande usine de ce type à l'échelle africaine selon la direction locale de l'industrie et des mines.

Cet acquis économique s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement visant à réduire les importations, diversifier l'économie nationale et contribuer à former une main d'oeuvre locale spécialisée, comme l'avait souligné le ministre de l'industrie et des mines, Youcef Youssif, lors de sa dernière visite en 2018 à ce complexe.

La mise en place de ce projet se subdivise en deux étapes.

La première porte sur la réalisation de 8 unités de fabrication du textile et de filature dont quatre ont été réalisées, une école de formation dans les métiers du tissage pour une capacité de 40 stagiaires achevée avec le lancement de la formation des stagiaires.

Il s'agissait également de construire un pôle immobilier de résidence des personnels (567 logements). Le projet est en cours de réa-



lisation.

Premières exportations

La seconde étape portera sur l'installation de dix usines spécialisées dans la production des matières premières de tissus (fibres synthétiques), ainsi que des tissus techniques et autres linges de maison.

Ce projet emploiera au total 25.000 personnes, soit 10.000 durant la première étape et 15.000 autres lors de la seconde étape, ont indiqué les responsables du complexe.

D'autre part, afin d'assurer les opérations d'exportation de ses produits, le complexe «Tayal» est entré progressivement en phase de production dès mars 2018.

La capacité productive de cette usine a atteint les 30 millions de mètres de fils pour le textile, 12.000 tonnes de filature et 30 millions d'unités pour la confection de pantalons et chemises.

Le complexe industriel a exporté le premier chargement de fils en juin

dernier vers la Turquie, l'Italie, la Belgique, le Portugal et la Pologne.

Ce chargement comprend 11 containers pour un volume global de 200 tonnes de matières premières (fils).

L'opération a été suivie par un autre chargement de 4 containers de fils de coton et des chemises vers la Belgique et la Pologne, selon le directeur-adjoint du complexe, Fikret Kobanglu, qui a signalé que jusqu'à la fin décembre 2018, il a été procédé à l'exportation d'un total de 40 containers représentant une valeur de 3,5 millions USD.

Ces quantités de filature et de textiles produites par le complexe permettront d'augmenter des capacités du secteur de textile en Algérie, notamment en ce qui concerne les tissus, la confection de vêtements et autres pour la couverture des besoins du marché national et atteindre des marchés internationaux selon les responsables du complexe.

TLEMCCEN:

Prochain salon régional de l'industrie et de l'exportation

Le 1er salon régional de l'industrie et de l'exportation se tiendra au Centre des arts et expositions (CAREX) de Tlemcen du 8 au 10 janvier en cours a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation verra la participation de plus de 50 opérateurs économiques, exportateurs, producteurs de produits exportables des wilayas de Tlemcen, Oran, Aïn Témouchent, Sidi Bel Abbès et Mostaganem, a indiqué le directeur de la Chambre de commerce et industrie «Tafna» de Tlemcen, Rebai Mohamed.

Le salon, organisé en collaboration avec le CAREX, la direction locale du Commerce, la direction régionale du Commerce d'Oran, portera sur l'exposition des produits agro-alimentaires, du matériel agricole, l'emballage, l'industrie de transformation du papier, les textiles, le cuir, les industries électroniques, les produits chimiques et pharmaceutiques et autres, a-t-on précisé.

Plusieurs administrations et entreprises publiques ayant une relation avec l'exportation, dont les douanes, les banques, les compagnies d'assurances, les entreprises de transport, les entreprises portuaires, l'Agence nationale de promotion des exportations (AGEX), seront présentes à ce salon pour faire découvrir aux opérateurs économiques leurs missions ainsi que les facilitations prévues par la réglementation liées à l'exportation.

Cette manifestation économique sera également marquée par des ateliers sur l'innovation, l'entreprenariat, les facilitations accordées à l'exportation, les transactions financières, les moyens de paiement internationaux lors de l'exportation.

Ces ateliers seront encadrés par des universitaires de Tlemcen, des spécialistes de l'AGEX et autres organismes.

TLEMCCEN:

Divers programmes pour le développement des zones montagneuses

Les zones montagneuses de la wilaya de Tlemcen, couvrant 33 communes, bénéficieront, au cours de l'exercice 2019, d'un programme de développement diversifié en vue de leur promotion, a-t-on appris de la conservation locale des forêts. Le programme financé par le Fond national de développement rural (FNDR) et le programme sectoriel de développement (PSD), prévoit la plantation de 964 hectares en arbres fruitiers, l'aménagement de plus de 629 km de piste outre l'ouverture de 136,5 km de pistes, la réalisation de 960 hectares de travaux sylvicoles et enfin l'acquisition de 8.810 ruches pleines.

Ces actions, a-t-on expliqué, visent à mieux valoriser le potentiel agricole et forestier et à améliorer l'attractivité des communes montagneuses en plus du développement des espaces fragilisés.

Il s'agira également de règlementer les parcours, désenclaver les zones montagneuses et contribuer à la réduction du taux de chômage en impliquant la population riveraine.

La wilaya de Tlemcen compte, sur ses 53 communes, 33 collectivités classées comme des zones montagneuses.

Ces zones sont formées par trois chaînes principales: les monts de Tlemcen qui s'étendent sur 13 communes avec une population de 189.700 habitants, les monts de Traras (16 communes avec une population de 151.200 personnes) et enfin les monts de Sebâa Chioukh, couvrant quatre communes avec une population de 26.100 âmes.

Ces montagnes s'étendent sur une superficie de 507 135 hectares soit 56% de la superficie totale de la wilaya. Elles ont subi par le passé une dégradation éfrénée, ce qui a amené les pouvoirs publics à mettre en place un cadre stratégique de développement prenant en charge l'ensemble des préoccupations des populations concernées, a-t-on ajouté de même source.

APAS

COMMERCE:

Actualisation de la loi régissant le Commerce de troc et relance de la foire internationale El-Mouggar à Tindouf

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a mis en avant l'importance d'actualiser la loi régissant le Commerce de troc et de relancer la foire internationale El-Mouggar, suspendue depuis 1975, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Djellab avait présidé dimanche une réunion avec des représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances (les services des Douanes, la Banque d'Algérie et les services des Impôts), de l'Agriculture et du Tourisme ainsi que le Secrétaire général de la wilaya de Tindouf, consacrée à la révision et l'actualisation la loi régissant et encadrant le Commerce de troc dans les wilayas frontalières, précise la même source.

Dans ce cadre, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de mettre à jour les listes des marchandises de troc conformément aux



besoins des wilayas frontalières en vue de créer une dynamique commerciale entre les populations des wilayas frontalières et les pays limitrophes.

«Cette décision fait suite aux instructions du président de la République, M.

Abdelaziz Bouteflika, qui accorde un intérêt particulier à la création d'une dynamique commerciale et au drainage des investissements au niveau des wilayas frontalières, a soutenu le ministre.

Cette démarche, explique M. Djellab, per-

mettra la création d'emplois dans les wilayas frontalières qui verront, incesamment, la mise en place de bases logistiques devant constituer le point de départ des exportations algériennes vers les autres pays africains.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a présidé une deuxième réunion, en présence du Secrétaire général de la wilaya de Tindouf, les représentants de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), de la Chambre algérienne de commerce et

d'industrie (CACI), de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et de cadres centraux du ministère, portant sur la relance de la foire internationale El-Mouggar, dont la 9e édition se tiendra à Tindouf début février 2019, et ce depuis son arrêt en 1975.

M. Djellab a insisté, dans ce sens, sur l'importance du retour en force de cette foire à laquelle participeront plusieurs pays africains voisins, soulignant que cette manifestation ne devrait plus se limiter au concept traditionnel mais revêtir une dimension qui s'inscrit en droite ligne de avec la nouvelle stratégie adoptée par le Gouvernement pour la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Pour M. Djellab, la foire El-Mouggar doit refléter le dynamique et la diversification économiques, culturelles et touristiques de l'Algérie aujourd'hui.

BOUMERDES: De nouveaux établissements scolaires à réceptionner dès la prochaine rentrée scolaire

De nouveaux établissements éducatifs susceptibles de réduire le taux d'occupation par classe et d'améliorer les conditions de scolarité (dans les trois cycles) sont attendus à la réception à Boumerdes durant la prochaine rentrée scolaire 2019/2020, a-t-on appris du directeur de l'éducation de la wilaya.

Il s'agit notamment de deux lycées, en réalisation à Ouled Aïssa et Tmezrit, et de deux CEM à Si Mustapha et Themia, outre un demi-pensionnat, des classes d'extension et des salles d'activités et de pratique sportive, a indiqué Nadjir Khenssou à l'APS, en marge d'une visite d'inspection réalisée dimanche par le wali, Mohamed Salmani, dans nombre de communes de Boumerdes.

Il a également signalé la réception attendue, à la même période, de 12 écoles primaires, comptant une moyenne de 9 à 12 classes chacune.

A cela s'ajoute, a-t-il dit, la mise en exploitation programmée, avant la prochaine rentrée de six classes éducatives dans chacune des communes des Issers et de Boumerdes, dont le financement est assuré au titre d'un plan d'urgence de développement.

Selon les informations fournies par le même responsable, le secteur éducatif à Boumerdes a enregistré, durant ces deux dernières années, la réception de cinq lycées, un demi-pensionnat et un terrain de sport dans le cycle secondaire, contre trois CEM, deux demi-pensionnats et un terrain de sport réceptionnés dans le cycle moyen, et cinq blocs scolaires, 26 classes extensibles et une cantine, entrés en exploitation dans le cycle primaire.

Durant cette rentrée scolaire 2018/2019, la wilaya a enregistré plus de 600.000 élèves dans le cycle primaire, 70.000 dans le cycle moyen et plus de 27.000 dans le cycle secondaire.

FORMATION PROFESSIONNELLE : Plus de 8.000 places pédagogiques pour la session de février à Ouargla

Pas moins de 8.114 nouvelles places pédagogiques, tous modes de formation confondus, seront offertes au titre de la prochaine rentrée professionnelle (session de février 2019) dans la wilaya de Ouargla, a-t-on indiqué dimanche à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Ces postes se répartissent sur la formation résidentielle (2.125 places), l'apprentissage (2.789), la formation - passerelle (325), les cours de soir (250), la formation qualifiante (3.200 postes), dont 1.765 places pour la femme rurale, a précisé le chef de bureau de l'orientation et des concours à la DFEP Mustapha Aouachir.

Le même responsable a fait savoir que 1.060 places seront également offertes par les établissements privés agréés, dont 85 postes diplômants et 985 postes de formation à distance. La nomenclature de formation a été étoffée au titre de cette session de quatre (4) nouvelles spécialités consistant en l'entretien des systèmes mécaniques, agents de transit et de dédouanement, hôtellerie et restauration, ainsi que des activités de marbrerie.

Cette session sera marquée, en matière de structures, par l'ouverture de trois centres de formation au niveau des communes de Sid Khouled (360 places) et Hassi-Benabdallah (300), région de Ouargla, et dans la commune de la Zouia El-Abidia (300), en sus de la réception d'un institut professionnel, qui sera mis en service en septembre prochain, selon la même source.

WILAYA D'ALGER: Les secteurs vitaux ont contribué à l'augmentation du recouvrement fiscal à 64 milliards DA en 2018

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a signé, lundi à Alger, le rapport annuel sur l'état budgétaire, financier et du trésor au niveau de la wilaya pour l'exercice 2018, un document qui a relevé une importante contribution des secteurs vitaux dans l'augmentation du recouvrement fiscal de la wilaya, qui s'élève à 64 milliards de DA, selon le trésorier de la wilaya, Said Amouche.

Lors de la lecture du rapport annuel en présence du wali d'Alger, du représentant du ministère des Finances, des directeurs exécutifs et des membres de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), M.

Amouche Said a indiqué que «64 milliards de DA ont été collectés à ce jour des différentes activités vitales de la wilaya», en tête desquelles, les douanes, les domaines et les activités professionnelles.

Il a fait savoir, à cet égard, que la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) s'était élevée à 65,06 % et les contributions des communes fixées à 12,97 %, outre les contributions du fonds de soutien aux collectivités locales relevant du ministère de l'Intérieur, a fait savoir le même responsable.

Les contributions directes de la wilaya dans le budget de l'Etat s'élèvent à 801 milliards de DA (59 % du taux global), a-t-il ajouté, expliquant que «la majorité des grandes entreprises ont leur siège à Alger».

Par ailleurs, M. Said Amouche s'est félicité de l'importance de la fiscalité pétrolière dans la wilaya, qui s'élève à 2.446 milliards de DA.

Le rapport annuel pour l'exercice



2018 a également renfermé plusieurs détails sur le budget équipement consacré par le gouvernement à la wilaya d'Alger et qui a dépassé, selon la même source, 43.998 milliards DA, une enveloppe dont le taux de consommation s'est élevé à 61% (26 926 milliards DA).

Pour ce qui est du budget fonctionnement, l'interlocuteur a indiqué que les services décentralisés de la wilaya avaient bénéficié d'un don de 55.933 mil-

liards DA, consommé à hauteur de 96,02%. Pour sa part, le directeur général de la comptabilité au ministère des Finances, Mohamed Larbi Ghanem appelé les services de la wilaya d'Alger à «s'inscrire dans le processus de modernisations des trésors» et à accélérer la numérisation des services techniques pour «améliorer leur performance», d'autant que l'Algérie se dirige vers une décentralisation de la comptabilité.

CNAC CONSTANTINE: Création de plus de 120 petites entreprises au 4^{ème} trimestre de l'année 2018

Au total, 121 petites entreprises ont été créées durant le quatrième trimestre de l'année 2018 dans le cadre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Constantine, contre dix (10) petites entreprises créées durant la même période de 2017, a-t-on appris du directeur de ce dispositif. «23 entreprises financées ont été créées par des femmes» a indiqué Djameleddine Khemissi, précisant que l'ensemble de ces établissements ont été fondés par des porteurs de projets, âgés entre 30 et 50 ans.

Le financement de ces projets par la CNAC de Constantine a contribué à la création de 302 postes d'em-

ploi permanents, a précisé le responsable.

Il a également souligné que ce dispositif a octroyé des crédits sans intérêts, estimés entre 28 et 29% de la valeur globale du financement des projets, représentant un montant d'environ 17 millions de dinars, ajoutant que les chefs de projets contribuent avec un apport entre 1% et 2% du financement de leur projet alors le reste est assuré par les banques.

Ces nouvelles petites entreprises sont versées dans plusieurs domaines, notamment l'agriculture, l'élevage et l'apiculture (35 nouveaux projets), la santé, les services, l'artisanat et l'urbanisme, a fait savoir M. Khemissi,

notant que la CNAC de Constantine accorde «une grande importance» au secteur économique.

Dans le même contexte, le responsable a indiqué que la CNAC de Constantine avait adopté pour la première fois le système de l'autofinancement des projets, à l'instar du financement d'un projet d'un laboratoire d'analyses médicales. Par ailleurs, 65 stagiaires sur un total de 240 inscrits à la formation préparatoire, assurée par ce dispositif, ont bénéficié durant la même période d'une formation dans trois nouvelles spécialités, à savoir la menuiserie, la couture et la construction, ajoutant que 100 porteurs de projets ont suivi une

formation sur la gestion de l'entreprise, a-t-il informé.

En plus des journées de sensibilisation organisées par les services de ce dispositif dans les établissements pénitentiaires, 21 étudiants et promus des centres de formation professionnelle ont bénéficié d'une formation sur l'entrepreneuriat.

L'adoption et l'intensification des divers types de formation destinés aux porteurs de projets ainsi que leur accompagnement dans les différentes étapes constituent les facteurs principaux ayant contribué à l'augmentation de manière significative du nombre de petites entreprises financées par ce dispositif.

BOUIRA: Un milliard de dinars pour la réalisation de 100 km de réseau de gaz en 2019

Une enveloppe financière de l'ordre d'un milliard de dinars a été attribuée pour la wilaya de Bouira dans le cadre du fond de garantie des collectivités locales pour la réalisation de 100 km de réseau de gaz en 2019, notamment dans les régions enclavées, a-t-on appris lundi après de la wilaya.

«Ce montant est destiné à la réalisation, en 2019, d'un réseau de 100 km de gaz au profit des régions rurales et enclavées.

Cette annonce a été faite avant-hier (samedi) par le wali Mustapha Limani, a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel.

Selon les détails fournis par le même

responsable, le taux de couverture actuelle, en matière de gaz naturel dans la wilaya de Bouira, est de l'ordre de 85 %. «Avec la réalisation prochaine des 100 km de réseau de gaz, le taux atteindra les 90 %, ce qui permettra à Bouira d'occuper les premières places au niveau national, en matière de raccordement au gaz», a souligné M. Latrache.A Bouira, plusieurs projets de raccordement au réseau du gaz, gelés en 2017, avaient été dégelés et relancés en 2018, selon la direction de l'énergie et des mines.

L'opération avait permis auparavant à la wilaya d'améliorer les conditions de vie des citoyens de plusieurs communes, notamment dans la partie Est et

sud de la wilaya, alors qu'actuellement la relance des projets de réalisation de réseaux de gaz devra toucher 9000 foyers. Le raccordement des foyers au réseau du gaz à travers les régions enclavées et montagneuses comme les villages de Boukram, Zbarbar, Guerrouma, Bordj Khris, El-Adjiba, M'Chedallah et Haizer, constitue l'une des priorités des autorités locales de la wilaya.

«Notre priorité, est de prendre en charge les doléances de tous les citoyens, notamment celles relatives à l'eau potable, au gaz, au logement, aux routes et à l'assainissement», avait insisté le wali, Mustapha Limani, au cours d'un précédent Conseil de wilaya.

BISKRA:

Peine capitale pour 5 individus et perpétuité pour 2 autres de la même famille pour assassinat d'une jeune fille et mutilation de son corps

Le tribunal criminel près la cour de Biskra a prononcé mardi une peine capitale à l'encontre de cinq accusés et la perpétuité pour deux autres d'une même famille impliqués dans l'assassinat d'une jeune fille et la mutilation de son corps.

L'affaire, selon l'arrêt de renvoi, remonte au 27 février 2018 suite à la découverte de sachets en plastiques contenant des membres d'un cadavre humain démembré, jetés dans plusieurs quartiers de la ville de Biskra.

Les services de la Protection civile sont intervenus avec les éléments de la brigade anti-criminalité de la police judiciaire et les premières investigations ont permis d'identifier la victime, la jeune fille, H.S.

âgée de 23 ans au moment des faits et signalée disparue.

L'intensification des investigations de la brigade anti-criminalité a permis l'arrestation de 7 personnes d'une même famille, une mère et ses 6 enfants (3 garçons et 3 filles), voisins de la victime, impliqués dans cette affaire.

L'identification de ces personnes a été possible grâce aux enregistrements d'une vidéo surveillance montrant la victime arrivée à son domicile familial, dans un immeuble, et puis les personnes arrêtées, sorti du même immeuble, le lendemain, emportant des sachets en plastiques, indique le même document selon lequel le principal accusé a été identifié parmi le groupe arrêté par l'ADN de la victime qui, dans sa tentative d'échapper au meurtrier, avait éraflé son visage.

Lors du procès de 16 heures, l'accusé principal (S-M) âgé de 34 ans a reconnu les faits qui lui sont reprochés et avoué qu'il n'entretenait aucune relation avec la victime et qu'il avait agi par vengeance parce que la victime avait refusé sa



demande au mariage, d'une manière qu'il a jugée «humiliante».

Le meurtrier a avoué avoir tendu à la victime un guet-apens et l'avait forcé à rentrer à son (meurtrier) domicile familial, où il l'a étranglé avant de lui asséner des coups à l'aide d'un outil tranchant et de découper, par la suite, son corps avant de le mettre dans des sachets en plastique. Les membres de la famille du principal accusé dans l'affaire, représentés par la mère (H-B) 61 ans, ses fils (M-M) 36 ans et (W-M), 27 ans et sa fille (A-M) 32 ans, ont nié les faits qui leur sont reprochés d'homicide volontaire avec préméditation, guet-apens, actes de barbarie et délit de mutilation et dissimulation du corps de la victime.

Les deux autres sœurs (S-M) 39 ans et (K-M) 28 ans ont avoué le délit de dissimulation du corps de la victime et sa dispersion dans plusieurs endroits de la ville, arguant avoir agi

sous la menace de leur frère, l'accusé principal dans l'affaire.

Lors du réquisitoire, le représentant du parquet avait requis la peine maximale pour tous les accusés sans aucune circonstance atténuante car, a-t-il considéré, «ce crime crapuleux, qui a choqué l'opinion publique était injustifiable».

Dans leur plaidoirie, les avocats de la défense ont plaidé pour une expertise psychologique et mentale de l'accusé principal, et ont réclamé l'annulation du chef d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs pour, selon la défense, «absence d'un accord au préalable entre les membres de la famille accusée du meurtre de perpétuer ce crime». Le tribunal a prononcé la peine capitale pour l'accusé principal, sa mère et ses frères (A-M), (M-M) et (S-M), et la perpétuité pour (K-M) et (W-M) qui ont bénéficié de circonstances atténuantes.

BORDJ BOU ARRERIDJ: Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules

Les éléments de la brigade criminelle du service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj ont procédé au démantèlement d'un réseau international, spécialisé dans le trafic de véhicules, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

Cette opération s'est soldée par l'arrestation de 52 personnes dont sept (7) de nationalité étrangère, après une enquête déclenchée suite à une correspondance du président de l'assemblée populaire communale (P/APC) de la ville de Bordj Bou Arreridj soulignant «un dossier suspect» d'un véhicule immatriculé dans la wilaya de Relizane, selon la même source.

Les investigations lancées ont permis de déceler des falsifications des dossiers de véhicules de différentes marques, introduits sur le territoire national frauduleusement par le biais de la contrebande internationale de véhicules et mis en circulation après la falsification des différents documents administratifs nécessaires.

Sur le trente (30) individus de ce réseau, présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Bou Arreridj, six (6) ont été placés sous mandat de dépôt tandis qu'une citation directe a été signifiée pour les 24 autres impliqués dans cette affaire, ont affirmé les responsables de la sûreté de wilaya.

Dix (10) véhicules aux dossiers de base falsifiés ont été récupérés dans le cadre de cette affaire et six (6) autres identifiés sont actuellement recherchés, conclue la même source.

NÂAMA:

Saisie de plus de 264 kilos de kif traité en 2018

Les services de la sûreté de wilaya de Nâama ont saisi 264 kilos de kif traité durant l'année 2018 et arrêté une soixantaine d'individus, a-t-on indiqué lundi auprès de cette instance sécuritaire.

Au moins 67 individus ont été arrêtés pour trafic et détention de cette quantité de drogue, selon un bilan de la cellule de communication et relations publiques de la sûreté de wilaya.

Les mêmes services ont également saisi une quantité de 4.467 comprimés de psychotropes et 6.600 bouteilles de spiritueux, selon la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de leur mission, les policiers ont réussi, durant cette même période, à traiter 942 affaires impliquant 1.240 individus dont 202 ont été déférés devant le juge. Les affaires concernent, entre autres, le trafic de drogue, les vols et larcins, les coups et blessures volontaires, la violence verbale contre des adultes, le port d'armes blanches prohibées, les atteintes à l'ordre public et les agressions, entre autres.

ORAN:

La peine capitale contre l'assassin de la petite Selsabile et son complice confirmée en appel

La peine capitale pour l'assassin de la petite Selsabile (K.A) et son complice (C.M.), prononcée il y a trois mois par le tribunal criminel de première instance d'Oran, a été confirmée, lundi, par le tribunal d'appel, lors d'un procès où l'accusé principal a modifié ses déclarations.

Le procès en appel, ouvert lundi, a vu l'accusé principal, K.A, donner une autre version des faits qui se sont déroulés le 18 août 2018 à Haï Yasmine.

Contrairement à sa première déposition lors du premier procès le 29 septembre dernier, K.A a nié avoir attenté à la pudeur l'enfant, indiquant qu'il avait tué Selsabile «accidentellement», en voulant la faire taire lorsqu'elle avait tenté d'ameuter les voisins.

En outre, l'accusé a également affirmé avoir déplacé, seul, le corps de la petite fille, sans l'aide de son complice C.M. Ce dernier a réfuté en bloc les accusations portées contre lui, affirmant être la victime d'une machination ourdie par tous, même par les témoins.

Après délibérations, le tribunal d'appel a prononcé la peine capitale contre les deux accusés, condamnés par ailleurs à verser solidairement 3 millions DA à chacun des deux parents de la victime pour le préjudice subi.

APS

DGSN:

Un plan pour sécuriser les fêtes de fin d'année et les vacances d'hiver

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un plan pour sécuriser les fêtes de fin d'année ainsi que les vacances d'hiver comprenant une série de mesures, dont l'intensification des patrouilles pédestres et motorisées, a fait savoir, lundi, le chef du bureau de la communication au niveau de la Direction de la Sécurité publique (DSP), Rabah Zouaoui.

S'exprimant à l'occasion du lancement d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la sécurité routière et les différentes services de la police, M. Zouaoui a précisé qu'un total de 80.000 policiers avaient été mobilisés à l'échelle nationale pour la réussite de ce plan qui comprend plusieurs mesures, dont l'intensification des patrouilles pédestres et motorisées, notamment au niveau des marchés et des places publiques qui connaissent une grande affluence des citoyens.

Les mêmes services ont également prévu un dispo-

sitif de sécurité en vue de renforcer la sécurité durant les différentes manifestations culturelles et sportives avec un contrôle strict à l'effet d'assurer la fluidité du trafic routier, en sus du déploiement des policiers au niveau des zones touristiques, des hôtels et des centres commerciaux, afin d'intervenir rapidement et directement en cas de plaintes.

Le même responsable a indiqué en outre que les unités aériennes relevant de la Sûreté nationale contrôleront le trafic routier et effectueront la reconnaissance aérienne, faisant état de la prolongation du travail nocturne des policiers afin d'assurer une couverture sécuritaire globale.

Il a appelé à cette occasion les citoyens à faire preuve de vigilance sur les routes afin d'éviter les accidents de la circulation.

Pour sa part, le commissaire principal chargé de la communication et des relations publiques à la Direction de la police des frontières au niveau de

l'aéroport international Houari Boumediene, Hamid Taïbi a fait état d'une série de mesures au profit des voyageurs par voie aérienne, terrestre et maritime en vue d'assurer leur sécurité, en sus de

l'aménagement des couloirs verts pour les personnes aux besoins spécifiques et les familles, ajoutant que 13.000 policiers ont été mobilisés pour mettre en œuvre ces mesures.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 6 morts et 84 blessés pendant le week-end dans les zones urbaines

Les services de Sûreté nationale (SN) ont recensé 67 accidents de la circulation pendant le week-end dernier, au niveau des zones urbaines, ayant fait 6 morts et 84 blessés. Le facteur humain est la cause principale de ces accidents, selon ces mêmes services.



A l'occasion de la célébration du Nouvel An, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route, à faire preuve de prudence et de vigilance, au respect du code de la route et à la limitation de vitesse, sans oublier de soumettre les véhicules à un contrôle régulier, pour préserver les vies humaines et la sécurité des usagers de la route. La DGSN rappelle également le numéro vert 15-48 et celui de secours (17), mis à la disposition des citoyens, 24h/24h.

THAÏLANDE: Plus de 200 morts sur les routes au 3^e jour des vacances du nouvel an

Au troisième jour des vacances de fin d'année en Thaïlande, plus de 200 personnes ont perdu la vie sur les routes thaïlandaises et des milliers d'autres ont été blessées, ont annoncé lundi les autorités en charge de la sécurité routière.

Cette période de congés, qui s'étend jusqu'au 2 janvier, est connue dans le pays pour être les sept jours les plus dangereux de l'année.

De nombreuses routes sont encombrées par les voyageurs qui quittent les grandes villes comme Bangkok pour des retrouvailles en famille.

La conduite en état d'ébriété est la première cause des accidents, selon les autorités qui imputent près de 40% des drames de la route à l'alcool.

27% des accidents seraient provoqués par une vitesse excessive, selon les sources policières qui précisent que les trois quarts des véhicules impliqués dans les accidents mortels étaient des deux-roues. Au total, 1633 accidents ont été signalés au cours des trois derniers jours.

Les routes de la Thaïlande ont été classées en tête des routes les plus meurtrières en Asie du Sud-Est, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'an dernier, 423 personnes sont décédées à la même période et plus de 4 000 personnes ont été blessées, contre 478 morts en 2016, un record.

ETATS-UNIS: Moins de meurtres à Chicago en 2018, mais quand même plus de 500



Le nombre de meurtres a diminué pour la deuxième année consécutive à Chicago, a annoncé lundi la police, qui essaie de mettre un frein à la violence endémique de la troisième ville des Etats-Unis, parfois surnommée la « capitale du crime » américaine.

Rivalités entre gangs, trafic de drogue...

Quelque 555 meurtres ont été comptabilisés au 23 décembre 2018 par le Chicago Police Department, soit davantage que les chiffres combinés de New York et Los Angeles, dont les populations sont pourtant plus larges.

Mais la tendance est à la baisse dans la métropole de l'Illinois, où, selon les statistiques de la police, 654 meurtres avaient été commis en 2017, et 757 l'année précédente, un plus haut macabre depuis 20 ans. « Bien qu'il reste encore du travail à accomplir, la réduction (du nombre d'armes) semble avoir contribué à la baisse générale du nombre de fusillades », a commenté le chef de la police de Chicago Eddie Johnson.

Renforcé cette année par un millier de nouveaux agents, le Chicago Police Department a saisi en 2018, aux côtés de la police fédérale, plus de 9.500 armes non déclarées -- un record sur les cinq dernières années -- dont près de 200 armes d'assaut, de type AK-47 ou AR-15.

L'usage de moyens technologiques -- système de détection des coups de feu, banques de données -- et des liens renforcés avec les différentes communautés ont également joué un rôle, selon M. Johnson, dans ce recul des crimes les plus violents. Le nombre de vols et de cambriolages a également sensiblement reculé en 2018, tandis que se confirmait la recrudescence des agressions sexuelles (+46% par rapport à 2014).

Bien que Chicago soit effectivement la ville qui compte le plus de meurtres aux Etats-Unis en valeur absolue, Baltimore, dans le Maryland, est celle comptant le plus de meurtres par habitant.

FRANCE: 8 personnes bloquées à 50m du sol dans un manège à Rennes

Huit personnes ont passé la nuit du Nouvel An les pieds dans le vide à 50 mètres au-dessus de la terre ferme dans un manège à Rennes (ouest de la France) bloqué pour une défaillance technique.

Ces personnes, dont cinq mineurs de 13 à 17 ans, se sont retrouvées bloquées dans le « BomberMaxxx », un gigantesque bras de 52 mètres qui propulse une nacelle dans les airs, sur la fête foraine du centre-ville de Rennes.

Le calvaire a duré plus de neuf heures pour certains d'entre eux.

Le tour n'était censé durer que quelques minutes.

Mais lundi 31 décembre, vers 20h30 (19h30 GMT), le bras s'est soudain bloqué, faisant prisonnier ses huit passagers. Selon le propriétaire du manège Alexandre Thinel, c'est « une pièce neuve qui a lâché et s'est bloquée ». « C'est un incident technique qui n'était jamais arrivé avant. Heureusement, ça n'a aucune dangerosité pour les clients. La seule difficulté, c'est de les descendre », a-t-il avancé. Les pompiers ont dû en effet s'y prendre à plusieurs fois avant de parvenir à extraire chacune des victimes en toute sécurité. Ces derniers ont d'abord tenté d'escalader le



manège par le sol. Avec la grande échelle de 30 mètres, il ne restait plus que 22 mètres à parcourir.

Mais l'exercice s'est vite révélé trop périlleux et les secours ont dû avoir recours à un hélicoptère. Les pompiers ont alors passé de longues

heures à équiper de harnais chacun des passagers et à installer un dispositif de descente en rappel. Un peu après 04h00, le premier passager est descendu à terre. La dernière personne a mis le pied à terre à 06h00 du matin.

TOURISME La Chine offre un transit sans visa de 144 heures aux voyageurs étrangers dans cinq autres villes

La Chine a commencé à mettre en œuvre, mardi, sa politique de transit sans visa de 144 heures dans cinq autres villes, pour les voyageurs de 53 pays.

Ces villes sont Qingdao, ville portuaire de la province du Shandong, Xiamen, ville côtière du Fujian, Wuhan, capitale du Hubei, Chengdu, capitale du Sichuan et Kunming, capitale du Yunnan.

La politique de transit sans visa, approuvée par le Conseil des Affaires d'Etat, s'applique aux ressortissants de 53 pays dont l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Russie et les Etats-Unis. Les passagers doivent porter des documents de voyage interna-



tionaux valides et suivre un itinéraire précis au cours des 144 heures, lorsqu'ils entrent dans ces cinq villes.

Auparavant, une politique de transit sans visa de 72 heures avait été adoptée dans ces villes.

Suite à cette nouvelle décision, les passagers peu-

vent entrer et sortir de Qingdao et de Xiamen via les aéroports et les ports maritimes.

Ceux qui transitent par Qingdao sont autorisés à rester ailleurs dans le Shandong pour une période de 144 heures, selon Li Zhuqun, chef

adjoint du département provincial de la sécurité publique du Shandong.

Depuis 2013, le Conseil des Affaires d'Etat a approuvé un transit sans visa de 72 heures pour les voyageurs étrangers admissibles dans 18 villes chinoises.

La période d'exemption de visa a ensuite été prolongée à 144 heures dans la région Beijing-Tianjin-Hebei, à Shanghai, dans les provinces voisines du Zhejiang et du Jiangsu, ainsi que dans les villes de Shenyang et de Dalian, dans la province du Liaoning, selon l'Administration d'Etat de l'immigration.

La Chine accueille chaque année environ 43 millions d'étrangers.

TOKYO: Un homme fonce en voiture dans la foule, neuf blessés

Neuf personnes ont été blessées, dont une grièvement, par un homme qui a délibérément précipité sa voiture dans une foule qui célébrait le Nouvel An dans une rue de Tokyo, ont annoncé mardi la police et des médias.

Un Japonais de 21 ans, Kazuhiro Kusakabe, a lancé sa voiture avec « l'intention de tuer » dans la rue Takeshita, dans le quartier branché de Harajuku, juste dix minutes après minuit, a déclaré un porte-parole de la police.

Selon la télévision NHK, Kusakabe a déclaré à la police qu'il avait agi « en représailles à la peine de mort » sans donner davantage de précisions.

Les images de la télévision montraient la voiture, un petit modèle à bord duquel le jeune homme avait voyagé

depuis Osaka, dans l'ouest du pays, l'avant enfoncé et le pare-brise cassé.

Selon un média local, un bidon de kérosène a été découvert à bord.

Un étudiant a été grièvement blessé et a été transféré dans un hôpital où il a subi une opération, a indiqué le porte-parole de la police.

Kusakabe a été arrêté pour tentative de meurtre, a déclaré la police.

Selon les médias japonais, Kusakabe a touché en tout neuf personnes dans la rue Takeshita, qui était à ce moment fermée à la circulation automobile et était pleine de gens réunis pour fêter l'arrivée du Nouvel An. La rue Takeshita compte de nombreuses boutiques et est considérée comme le centre de la jeunesse et de la mode au Japon. Elle attire quotidien-



nement des dizaines de milliers de touristes internationaux. Selon les premières indications, aucun étranger ne se trouve parmi les blessés.

CÔTE D'IVOIRE:

Grâce présidentielle pour plus de 2.500 détenus

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a annoncé lundi avoir accordé la grâce à 2.532 détenus de droit commun pour leur offrir une nouvelle chance de s'intégrer dans la société, à l'occasion du Nouvel An.

«J'ai décidé en cette fin d'année d'accorder la grâce à 2.532 détenus de droit commun condamnés pour des délits mineurs», a annoncé M. Ouattara dans un discours radiotélévisé.

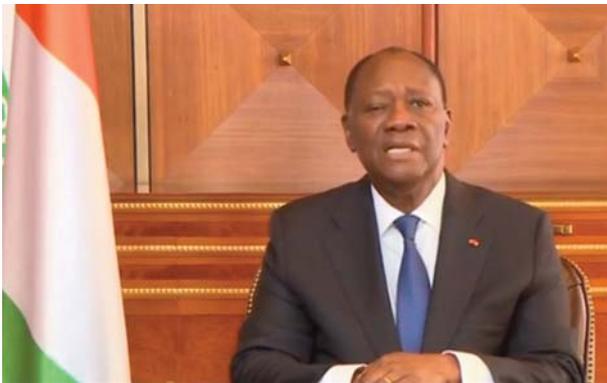
«A l'occasion de cette nouvelle année, l'Etat leur offre une nouvelle chance de s'intégrer dans la vie sociale», a-t-il ajouté en présentant ses vœux du Nouvel An.

Le 6 août dernier, en raison de son «attachement à la paix et à la réconciliation vraie», le président ivoirien avait signé une ordonnance portant sur l'amnistie de 800 prisonniers de la crise post-électorale, qui a fait au moins 3.000 morts en Côte d'Ivoire entre 2010 et 2011.

L'Assemblée nationale a récemment ratifié l'ordonnance par une loi.

Pour M. Ouattara, la Côte d'Ivoire a besoin de «toutes ses filles et de tous ses fils dans sa quête de stabilité et de cohésion».

M. Ouattara a en outre appelé les



Ivoiriens encore en exil après la crise post-électorale à rentrer au pays.

«Je saisis cette occasion pour exhorter les derniers exilés qui hésitent encore à revenir pour qu'ensemble, nous tournions définitivement

cet épisode de notre histoire», a-t-il déclaré, se réjouissant du «regain de vitalité» que ces décisions de retour apportent à la «marche inéluctable» de la Côte d'Ivoire vers la réconciliation nationale.

EXPLOSION DE GAZ EN RUSSIE:

Le bilan monte à 7 morts et des dizaines de disparus

Le bilan d'une explosion de gaz dans un bâtiment résidentiel à Magnitogorsk (ouest de la Russie) s'est alourdi à sept morts alors que des dizaines de personnes sont toujours portées disparues, a indiqué mardi le ministère russe des Situations d'urgence dans un communiqué.

Un total de 12 personnes ont été extraites des décombres, sept dont la mort a été confirmée et cinq autres qui ont été hospitalisées, selon le communiqué.

Un précédent bilan faisait état de quatre morts. Les opérations de recherche pour retrouver les disparus se poursuivent, indique-t-on.

L'explosion, qui s'est produite lundi, a endommagé un bâtiment résidentiel de dix étages dans la ville minière située à 1.400 km à l'est de Moscou.

Le président Vladimir Poutine s'est rendu sur les lieux de l'accident, selon le Kremlin.

MOSCOU:

Au moins 13 blessés après l'effondrement d'une passerelle dans un parc

Une passerelle surplombant l'immense patinoire du parc Gorki de Moscou s'est écroulée sous la masse d'une foule de visiteurs, blessant au moins 13 personnes, rapportent les médias.

La passerelle en bois s'est écroulée la nuit du Nouvel An dans le parc Gorki de Moscou.

«Au moins 13 personnes ont été blessées dans l'accident.

Il n'y aurait pas de blessés graves.

De nombreux véhicules de sapeurs-pompiers, d'ambulances et de policiers se sont précipités sur les lieux», précise t-on.

Aucune panique n'a été enregistrée parmi les passants. Les blessés ont reçu l'assistance médicale nécessaire. Les lieux de l'effondrement ont été isolés mais les patineurs continuent d'utiliser le reste de la patinoire normalement.

INDE:

Au moins 4 morts et 12 blessés dans l'incendie d'un restaurant à Bihar

Au moins quatre personnes ont été tuées et 12 autres blessées lundi dans un violent incendie dans un établissement de restauration rapide dans le district de Muzaffarpur à Bihar (nord-est de l'Inde), ont annoncé les autorités locales.

Quatre corps ont été retrouvés par les secouristes tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver sept autres personnes qui ont été prises au piège à la suite de l'incendie qui a entièrement ravagé les locaux, a déclaré un responsable de la police.

De nombreux ouvriers ont pu se sauver en sautant du toit du restaurant, a-t-il indiqué.

La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN INDONÉSIE:

Au moins 15 morts, des dizaines de disparus

Les secouristes étaient à pied d'oeuvre mardi pour tenter de retrouver des dizaines de personnes portées disparues suite à un glissement de terrain qui a fait au moins 15 morts sur l'île indonésienne de Java, selon un nouveau bilan annoncé par un responsable.

Au moins 25 personnes manquent encore à l'appel depuis cette catastrophe due à d'intenses précipita-

tions et survenue peu avant le crépuscule, lundi, dans la province de Java occidentale. Un précédent bilan faisait état de neuf morts.

La pluie, les coupures d'électricité et les routes difficiles ont empêché des engins lourds d'excavation d'atteindre le lieu du glissement de terrain, dans le secteur de la ville de Sukabumi, a déclaré le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes,

Sutopo Purwo Nugroho. «Le travail des secours a également été compliqué par la présence de nombreuses personnes qui tentent de s'approcher du lieu», a-t-il expliqué. «Les routes sont étroites, ce qui fait que les équipes de secouristes, les véhicules logistiques et les ambulances ont été coincés dans des embouteillages», a-t-il poursuivi. Suspendues pour la nuit, les recherches reprendront mercredi

matin. Quatre personnes ont été blessées.

Les glissements de terrain sont fréquents en Indonésie, un archipel régulièrement endeuillé par les catastrophes naturelles. Des inondations et des glissements de terrain provoqués par des pluies torrentielles en octobre sur l'île de Sumatra, dans l'ouest de l'Indonésie, avaient fait au moins 22 morts.

OUGANDA:

Reprise du dépistage du virus Ebola après la réouverture de la frontière avec la RDC

L'Ouganda a repris le dépistage du virus Ebola pour toutes les arrivées en provenance de la République démocratique du Congo (RDCongo) après la réouverture de la frontière entre les deux pays lundi, ont rapporté des médias locaux. La frontière avait été fermée dimanche pour le vote des élections présidentielles en RDC.

Selon la porte-parole du ministère ougandais de la Santé, Emma Ainebyona, citée par des médias, le personnel de la santé était déjà en poste à tous les points de passage pour effectuer des dépistages.

«L'Ouganda reste en état d'alerte avancée après les élections en RDC hier. Le ministère de la Santé et ses partenaires poursuivront le dépistage du virus Ebola à tous les postes frontières et dans tous les aéroports afin de s'assurer que le virus ne se transmette pas en Ouganda», a-t-elle déclaré.

«Nous maintenons une surveillance élevée et une recherche active des cas dans la communauté.

Il n'y a pas de cas confirmé d'Ebola en Ouganda», a ajouté la porte-parole.

La RDC a déjà été touchée neuf fois par la fièvre hémorragique à Ebola depuis l'apparition en 1976 du virus qui se transmet par contact physique avec des fluides corporels infectés et qui provoque une fièvre hémorragique. L'épicentre de l'épidémie s'est ensuite

déplacé vers la frontière avec l'Ouganda, à Beni, fief du groupe armé ADF qui multiplie les attaques contre des civils, compliquant la riposte sanitaire. Début décembre courant, l'Ouganda a pris une série de mesures préventives face à l'épidémie d'Ebola qui frappe son voisin la RDC où la vaccination a évité des «milliers» de morts, ont indiqué les ministres de la Santé des deux pays.

Des milliers de Congolais franchissent les 15 points frontaliers entre la

RDC et l'Ouganda, notamment le mardi et le jeudi, jours de marché, avait déclaré la ministre ougandaise de la Santé Jane Ruth Aceng lors d'un point-press conjoint avec son homologue congolais, le Dr Oly Ilunga, à Goma (est de la RDC).

L'épidémie dans la région de Beni (est de la RDC), à une cinquantaine de kilomètres de l'Ouganda, a tué 268 personnes pour 453 cas, selon un pointage du ministère congolais de la Santé en date du mardi 4 décembre.

CHINE/ZONES RURALES : 10 millions de personnes sorties de la pauvreté en 2018

Le président chinois Xi Jinping a annoncé lundi que dix millions de personnes dans les zones rurales du pays avaient été sorties de la pauvreté en 2018. Dans un discours prononcé à l'occasion du nouvel an, le président Xi Jinping, cité par l'agence Chine Nouvelle, a fait état de 125 districts supplémentaires ayant été retirés de la liste des districts appauvris du pays. Selon

le chef de l'état chinois, plus de 2,8 millions de cadres et des responsables du parti ont été mobilisés dans les villages dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. «Ils sont dévoués à leur tâche et font un travail impressionnant», a-t-il souligné. Le pays a réduit les prix de 17 médicaments anti-cancer et les a inclus sur la liste des assurances médicales», a-

t-il ajouté. «Mon cœur va aux gens qui vivent dans la difficulté», a-t-il ajouté, rappelant ses visites effectuées au niveau des villages de Sanhe, dans la préfecture autonome Yi de Liangshan (province du Sichuan), de Sanjianxi, dans la ville de Jinan (province du Shandong), et de Lianzhang, ainsi que la ville de Qingyuan (province du Guangdong).

APNÉE DU SOMMEIL NE LAISSEZ PAS RONFLER UNE PERSONNE CARDIAQUE

Chez les patients cardiaques, le traitement de l'apnée du sommeil réduit le risque de réadmission à l'hôpital pour un problème du cœur, déclare une nouvelle étude américaine. Mieux vaut donc prendre en charge les personnes qui ronflent.

Si vous avez déjà eu des problèmes cardiaques et que vous ronflez, cette étude pourrait bien vous concerner.

Une personne qui ronfle, et qui s'arrête parfois de respirer lorsqu'elle dort, est susceptible de souffrir d'apnée du sommeil. Or, ce trouble est associé à des problèmes d'insuffisance et de crises cardiaques.

Une étude de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie (Etats-Unis) vient de montrer que la prise en charge de l'apnée du sommeil des patients cardiaques réduisait leur risque de ré-hospitalisation pour des problèmes de cœur.

L'étude a été menée sur 106 patients, dont 104 présentaient des symptômes d'apnée du sommeil, et avaient déjà été hospitalisés pour un infarctus du myocarde, pour une insuffisance ou encore pour une arythmie cardiaque.

80% des participants souffraient même du syndrome d'apnée obstructive du sommeil (SAOS) : le relâchement musculaire pousse la langue et le voile du palais vers le fond de la gorge, ce qui obstrue en partie le pharynx et entraîne un ronflement, voire des apnées.

Les patients ont été traités par pression obstructive continue (PPC) : ils ont porté pendant 4 heures par nuit un masque nasal délivrant une pression d'air constante pour



maintenir ouvertes les voies aériennes et empêcher ronflements et apnées.

Des résultats éloquentes

L'étude montre que le traitement par PPC pour 70% des nuits (4h par nuit minimum) a complètement éliminé le risque de réadmission à l'hôpital pour une nouvelle alerte cardiaque. En revanche, 29% des patients qui n'ont pas eu ce traitement ont de nouveau dû être hospitalisés, 30% des patients ayant mal ou trop peu utilisé le dispositif ont également subi une ré-hospitalisation.

Dans les 30 jours suivant le premier séjour à l'hôpital, aucun des patients ayant correctement observé le traitement n'y a été admis de nouveau pour un problème cardiaque. Présenté dans le Journal of Clinical Sleep Medicine, ces conclusions appellent à une prise en charge globale des patients cardiaques souffrant d'apnée du sommeil.

« Cette étude est un appel à la détection, au diagnostic et surtout au traitement de l'apnée du sommeil des patients hospitalisés pour des problèmes cardiaques, souligne le Dr Morgenthaler, Président de l'Académie américaine de médecine du sommeil.

Ce geste gagnant-améliorera la qualité de vie du patient, ses résultats de santé et réduira les dépenses de soins liées aux maladies cardiaques. »

DÉMANGEAISONS : COMMENT LES SOULAGER ?

Envie de se gratter, peau irritée : les démangeaisons sont parfois si vives qu'elles font perdre le sommeil. Les conseils du pharmacien pour soulager les démangeaisons. Les causes sont multiples : piqûres d'insectes ou de végétaux, sécheresse cutanée, eczéma, frottements d'un vêtement... Parfois, cosmétiques et nickel (présent dans les bijoux) peuvent aussi être responsables. Tout comme le latex, les produits ménagers ou de bricolage. Enfin, il peut s'agir d'une réaction à un médicament, à un aliment, au soleil...

En appliquant une crème (jamais sur une lésion suintante). Hydratants si le grattage est lié à une sécheresse cutanée ; à base d'antihistaminique ou de cortisone quand l'urticaire est limitée. Si ces traitements

ne suffisent pas, vous pouvez avaler un comprimé d'antihistaminique. Mais si la réaction est importante ou s'étend rapidement, il n'y a qu'un geste à faire : appeler un médecin.

Faut-il se méfier des crèmes à la cortisone ?

Les dermocorticoïdes, comme l'hydrocortisone (disponible en automédication), sont de puissants anti-inflammatoires.

Il faut les utiliser pas plus de quelques jours, pas trop souvent (plusieurs fois par semaine, c'est trop) et pas sur une trop grande surface (paume de la main au maximum). Et jamais sur une plaie infectée. Mais leur efficacité est bluffante !



POURQUOI ÇA DÉMANGE ENCORE PLUS QU'AND ON SE GRATTE

Quand un bouton démange, on gratte en pensant (à tort) être soulagé. Mais le rituel n'est que de courte durée. Des Américains ont trouvé le coupable de cet engrenage infernal : la sérotonine.

Scroutch, scratch. Se gratter donne encore plus envie de se gratter... Des chercheurs de l'université de Washington croient avoir trouvé un moyen de rompre ce cercle vicieux. Pour cela ils ont levé le mystère sur ce réflexe pavlovien. Le responsable se trouve dans notre cerveau : quand nous nous grattons, notre cerveau libère de la sérotonine, ce qui intensifie la sensation d'irritation. L'équipe du Dr Zhou-Feng Chen a fait cette découverte sur

des souris. Il assure que le processus de démangeaison se passe de la même façon chez les humains.

C'est la première fois que la sérotonine, neurotransmetteur qui régule notre appétit et notre humeur, est associée à la sensation de démangeaison. Le chercheur décrit le mécanisme à l'œuvre dans l'organisme lorsqu'une inflammation nous donne envie de nous gratter : « le problème est que lorsque le cerveau obtient des signaux de douleur, il réagit en produisant de la sérotonine pour contrôler la douleur ». Le neurotransmetteur envoyé du cerveau à la moelle épinière, change en quelque sorte de canal en passant des neu-

rones qui ressentent la douleur aux cellules nerveuses qui influencent l'intensité de la démangeaison. Autrement dit, en voulant contrôler la douleur, la sérotonine aggrave la sensation de démangeaison. Pour enrayer ce processus, les Américains pensent qu'il serait possible de perturber la communication entre la sérotonine et les cellules nerveuses de la moelle épinière qui transmettent spécifiquement la démangeaison.

Pour cela, la clé serait de bloquer le récepteur 5HT_{1A}, qui active les neurones associés à la démangeaison.

L'étude est parue dans la revue scientifique Neuron.

LIBYE:

Bashagha autorise les services de sécurité à coopérer avec leurs homologues de l'est du pays

Le ministre de l'Intérieur, du gouvernement d'union nationale libyen, Fathi Bashagha, a annoncé lundi que les départements du ministère et les services de sécurité étaient autorisés à coopérer avec leurs homologues de l'est du pays.

Deux autorités se disputent actuellement le pouvoir.

Il s'agit du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, dirigé par Fayez Sarraj, qui siège à Tripoli, et le parlement de Tobrouk, dans l'est du pays, dirigé par Aguila Salah Issa et soutenu par l'Armée commandée par Khalifa Haftar, mais dont le mandat a expiré.

Selon un communiqué du ministère, cité par les médias, Fathi Bashagha, ministre libyen de l'Intérieur, a accordé la permission à tous les départements et services de sécurité du ministère de contacter officiellement leurs homologues orientaux.

Samedi, des officiers de police et des forces de sécurité venus de différentes régions du pays se sont rencontrés dans la ville orientale de Benghazi, dans le but d'unifier leurs efforts en matière de sécurité.

Les services de sécurité libyens peinent à améliorer la situation sécuritaire dans le pays, qui souffre d'une recrudescence constante des violences et des divisions politiques depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar El-Gadhafi en 2011.

TCHAD:

Une soixantaine d'ex-rebelles bénéficiant d'une amnistie ont été libérés, affirme le ministre de la Justice

Une soixantaine d'ex-rebelles bénéficiaires de l'amnistie des «atteintes à l'intégrité de l'Etat», ont été officiellement libérés, a annoncé lundi le ministre tchadien de la Justice chargé des droits humains, Djimet Arabi. Au total, 58 détenus dans la maison d'arrêt d'Amsinéné, située à la sortie nord de N'Djaména, capitale du Tchad, ont reçu leurs réquisitions aux fins de non poursuite.

M. Arabi a exhorté les bénéficiaires de cette amnistie à «apprécier à sa juste valeur cette perche qui leur a été tendue par le chef de l'Etat», souhaitant qu'ils deviennent des «citoyens exemplaires épris des valeurs de paix et d'unité nationale».

Le 31 mai 2018, le président Idriss Déby Itno a signé une ordonnance portant amnistie générale des atteintes à l'intégrité de l'Etat. «Le cas du général Baba Laddé serait en bonne voie aussi selon nos sources, puisque sa libération, si cela s'avère vrai, relève d'une procédure particulière», a affirmé de son côté Jean-Bosco Manga, porte-parole des Actions citoyennes pour l'application intégrale de l'amnistie au Tchad (ACAAT). L'ancien chef rebelle tchadien Abdel Kader Baba Laddé, arrêté en République centrafricaine en décembre 2014, a été condamné, le 6 décembre dernier, à huit ans de prison ferme pour détention illégale d'armes, association de malfaiteurs, incendie volontaire et viol par une cour criminelle siégeant dans la capitale.

CÔTE D'IVOIRE:

Nouvelle commission électorale indépendante pour la présidentielle de 2020

Le président ivoirien Alassane Ouattara a promis, dans son discours de nouvel an, une nouvelle Commission électorale indépendante (CEI) pour la présidentielle de 2020, répondant aux vœux de l'opposition et de la société civile qui réclamaient une réforme.

«La nouvelle composition de la CEI (...) sera effective pour les élections de 2020», a affirmé M.

Ouattara, en précisant qu'il avait demandé au Premier ministre «d'inviter dès le mois de janvier 2019 les responsables des partis politiques à se joindre au gouvernement en vue du réexamen de la composition de la CEI».

«J'exhorte tous les acteurs, y compris la société civile, à participer.

Je souhaite que les échanges et contributions se fassent conformément à notre tradition de dialogue, d'ouverture et de respect afin de renforcer la confiance dans ce maillon essentiel du processus électoral», a-t-il précisé.

Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le parti de l'ancien président Henri Konan Bédié, les deux tendances du Front populaire ivoirien (FPI) de l'ancien président Laurent Gbagbo et la société civile demandaient cette réforme depuis des mois.

La crédibilité de la CEI est jugée cruciale en vue de la présidentielle de 2020 qui s'annonce tendue, dix ans après la crise post-électorale ivoirienne.

Celle-ci avait fait plus de 3000 morts après le refus du président Gbagbo d'admettre sa défaite à l'issue



d'un scrutin très contesté. Le président Ouattara avait déjà promis cette réforme en août mais les élections locales d'octobre ont été organisées par la même CEI, au grand dam de l'opposition.

«Si nous voulons que l'élection présidentielle de 2020 soit crédible et nullement entachée d'irrégularités, il faut revoir la CEI», avait récemment lancé Jean-Louis Billon, ancien ministre et poids-lourd de l'opposition.

Le président a aussi promis lors de son allocution un grand effort social,

avec un programme de 727,5 milliards de F CFA (1,1 milliard d'euros) sur deux ans, qui «abordera toutes les problématiques sociales avec beaucoup plus d'ampleur et de pragmatisme».

Ce plan comprend notamment une baisse de 20% du tarif de l'électricité pour les plus défavorisés, «un recrutement exceptionnel de 10.300 enseignants», l'équipement d'écoles avec 500.000 tables-bancs ou la «construction ou réhabilitation» d'une «cinquantaine d'établissements hospitaliers et 600 centres de santé».

EGYPTE:

Un influent journal appelle à faire de 2019 «l'année de la réforme politique»

Le quotidien gouvernemental égyptien Al-Akhar a appelé à faire de 2019 «l'année de la réforme politique» en Egypte afin de préserver les acquis sécuritaires et économiques des cinq dernières années. Cette réforme doit permettre de «préserver tout ce qui a été réalisé pour la population en termes de stabilité sécuritaire et de redressement économique au cours

des cinq dernières années», a expliqué Yasser Rizk, le directeur du conseil d'administration du journal dans un éditorial. Evoquant l'amendement de la Constitution, M. Rizk estime qu'il doit être voté par le Parlement au cours de sa prochaine session, avant la fin de l'été 2019.

M. Rizk a en outre proposé l'instauration en 2022, pour cinq ans, d'un organe de

transition présidé par le président Abdel Fattah el-Sissi, lui-même, sous le nom de «Conseil de protection de l'Etat et des objectifs de la révolution».

Pour le pouvoir en place, le terme «révolution» fait référence aux manifestations de masse du 30 juin 2013 ayant conduit à la destitution de l'ex-président Mohamed Morsi par l'armée. Et pour

bon nombre d'Égyptiens, le terme évoque le soulèvement populaire du 25 janvier 2011, qui a provoqué la chute de l'ancien président Hosni Moubarak après 30 ans au pouvoir. Au plan sécuritaire, l'Égypte fait notamment face à des attaques terroristes meurtrières dans la vaste région du Sinaï (est) ciblant notamment les forces de sécurité.

MAURITANIE:

Un député libéré après cinq mois de prison pour «menaces» contre un journaliste

Un député mauritanien Biram Ould Dah Ould Abeid a été libéré de prison lundi soir après cinq mois de détention au terme d'un procès devant un tribunal de Nouakchott pour «menaces» contre un journaliste, ont rapporté des médias.

En détention depuis le 7 août, Biram Ould Dah Ould Abeid, président de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA, ONG anti-

esclavagiste), a déjà purgé sa peine.

Il a été condamné à «six mois de prison dont deux mois ferme» à l'issue d'un procès au tribunal correctionnel de Nouakchott. Un militant de son ONG antiesclavagiste, Abdallah Ould Housseine, avec qui il était en détention préventive et qui était accusé de «complicité», a également été condamné à «six mois de prison dont deux ferme». Le parquet avait requis cinq ans ferme

contre M. Ould Abeid et trois ans ferme contre M. Ould Housseine. Après le jugement, les deux détenus sont sortis libres de la prison d'Arafat, dans le sud de la capitale. M. Ould Abeid était jugé sur plainte d'un journaliste mauritanien Deddah Abdallah pour «atteinte à l'intégrité d'autrui et menace d'usage de la violence» dans des messages sur les réseaux sociaux. Le journaliste avait retiré sa plainte lundi soir.

NIGER:

5 militaires tués dans un accrochage avec un groupe armé

Au moins cinq militaires nigériens ont été tués et cinq autres blessés dans un accrochage avec un groupe armé samedi au sud du département de Madarounfa, dans la région de Maradi (sud) à la frontière avec le Nigeria, a-t-on indiqué lundi de sources concordantes à Niamey.

Ces soldats ont été tués au cours d'une opération conjointe des forces armées du Niger et du Nigeria visant à sauver des otages dans le secteur de Dumbroum en territoire nigérian, a précisé une source de sécurité. Le ministre nigérien de

la Défense Kalla Moutari, qui a assisté lundi à l'inhumation des cinq soldats tués à Maradi, a indiqué que onze hommes armés avaient également été éliminés au cours de cette opération, ont rapporté des médias locaux.

Depuis quelque temps, la frontière entre le Niger et le Nigeria au niveau de la région de Maradi sert de repaires à des bandits armés qui mènent des attaques dans ces deux pays.

ETATS-UNIS: 2018, année tumultueuse pour Donald Trump

L'année 2018 aura été une autre étape tumultueuse pour le président Donald Trump à la Maison Blanche, dont le bilan reste, cependant, «enviable» à mi-parcours de son mandat émaillé de polémiques.

Immigration, enquête russe, affaire Michael Cohen, guerre commerciale, le président Trump a vécu une année difficile qui a vu resurgir le spectre de sa destitution mais sans entraver, pour autant, l'avancement de son programme politique.

Dans l'ensemble, le président américain, a réussi après deux ans de pouvoir à remplir l'essentiel de ses promesses électorales même les plus controversées, s'accordent à dire plusieurs observateurs.

L'année 2018 a été sans doute marquée par un renforcement drastique des politiques migratoires.

Ignorant les critiques émanant même de son propre camp républicain, Trump a restreint les demandes d'asile, réduit l'admission des réfugiés accueillis aux Etats-Unis à des niveaux record et mis fin au programme des «Dreamers».

Le nouveau tour de vis réglementaire a provoqué une vague d'indignation aux Etats-Unis, qui s'est transformée en une mobilisation générale après la crise des familles de migrants clandestins séparées à la frontière avec le Mexique, poussant Donald Trump à faire marche arrière.

Cependant, l'opposition grandissante aux politiques migratoires de l'administration américaine n'a pas empêché le chef de la Maison Blanche de s'accrocher au projet de la construction d'un mur le long de la frontière avec le Mexique.

Au Congrès, les divergences autour du financement de ce projet ont plongé les Etats-Unis dans un Shutdown partiel qui dure depuis plusieurs jours.

Protectionnisme, Syrie, Iran, les promesses tenues de Donald Trump

Parallèlement, Trump a repris en 2018 son slogan de campagne, «l'Amérique d'abord» pour marquer davantage l'isolationnisme américain.

Dans la foulée, le président s'est retiré de l'accord sur le nucléaire iranien, renégocier l'accord de libre-échange nord-américain et déclaré une guerre commerciale à la Chine à travers l'augmentation des tarifs douaniers qu'il a imposé également aux partenaires européens.

Le retrait des troupes américains de la Syrie, annoncé ce mois-ci, et



qui a surpris l'ensemble de la classe politique américaine, a confirmé la ligne de conduite de «America First», prôné par Donald Trump.

C'est que les Etats-Unis ne veulent plus continuer à être le gendarme du monde ni à assumer seuls les coûts des guerres à l'étranger, s'est défendu récemment le président américain.

Dans le sillage de cette décision inattendue, le chef du Pentagone, James Mattis, et l'envoyé spécial du président Trump auprès de la coalition anti-Daech, Brett McGurk, ont présenté leur démission en contestation de la démarche.

Le départ de Mattis et McGurk allonge ainsi la longue liste des licenciements et des démissions au sein de l'administration américaine.

L'année 2018 a vu aussi le départ de l'ancien secrétaire d'Etat, Rex Tillerson, de l'ambassadrice Nikki Haley, du stratège de la Maison Blanche, Steve Bannon, et du général Mc Master, l'ancien chef du National Security Council (NSC).

L'enquête russe de plus en plus menaçante

Isolé, le président a fait face en 2018 à une vague de critiques sans précédent concernant sa gestion.

Les révélations de ses proches, dressent un portrait peu flatteur du 45ème président des Etats-Unis.

Des trois livres accablant Trump, sortis cette année, celui du célèbre journaliste du Washington Post, Bob Woodward qui avait enquêté sur le scandale du Watergate, a été le plus attendu aux Etats-Unis eu égard aux révélations choc qu'il contenait.

Quelques jours avant la sortie de

cet ouvrage, le New York Times a publié une tribune explosive attribuée à un haut responsable de l'administration américaine qui a témoigné sous le sceau de l'anonymat de l'amoralité du président.

Depuis ces révélations, l'étau s'est resserré davantage autour du président Trump après la condamnation en décembre de son ancien avocat personnel, Michael Cohen à trois ans de prison, pour infraction à la loi sur le financement des campagnes électorales.

Cohen, qui a reconnu avoir menti au FBI au sujet d'un projet immobilier en Russie impliquant le président des Etats-Unis, a accepté de collaborer avec le procureur spécial, Robert Mueller, qui mène depuis un an et demi l'enquête explosive sur l'ingérence présumée de la Russie dans la campagne de 2016.

L'enquête de Mueller se rapproche dangereusement de Trump, les soupçons de collusion avec la Russie s'intensifient autour de son avocat qui aurait effectué une visite à Prague en 2016 où il a rencontré des responsables russes, selon les dernières révélations.

Malgré l'avancement de l'enquête qui tient les Etats-Unis en haleine, Trump semble conforté par les résultats des mid-terms et mise déjà sur 2020.

Le chef de l'exécutif américain se targue d'un bilan économique jamais réalisé par ses prédécesseurs en mesure de lui donner une longueur d'avance sur ses conquérants.

Confiant en ses chances, Trump a déjà mis en route une véritable machine électorale en prévision de cette échéance.

MIGRANTS: Le Royaume-Uni renforce ses patrouilles dans la Manche

Le ministre britannique de l'Intérieur, Sajid Javid, a annoncé lundi un renforcement des patrouilles dans la Manche face à la multiplication des tentatives de traversée par des migrants à bord de petites embarcations, après avoir convenu la veille d'un «plan d'action renforcé» avec la France.

«J'ai pris la décision aujourd'hui de redéployer (...) au sud-est de l'Angleterre deux des plus grands navires de la Border Force», actuellement basés à l'étranger, a déclaré M. Javid à l'issue d'une réunion avec la police aux frontières britannique et la National Crime Agency (l'agence britannique de lutte contre le crime, NCA).

«Il s'agit de protéger des vies humaines mais aussi de protéger nos frontières», a ajouté le ministre, qui a écourté ses vacances en Afrique du Sud après avoir précédemment qualifié d'«incident majeur» ces arrivées de migrants sur les côtes britanniques.

Ces navires se joindront à une vedette et deux patrouilleurs déjà présents sur place, a-t-il précisé.

Selon Sajid Javid, quelque 230 migrants ont tenté de traverser la Manche pour rejoindre les côtes anglaises en décembre, mais «un peu moins de la moitié» en ont été empêchés par les autorités françaises.

Depuis le 23 décembre, une centaine de personnes ont été secourues en mer par les autorités françaises ou britanniques.

La traversée de la Manche sur de petites embarcations est rendue particulièrement dangereuse par la densité du trafic maritime, les forts courants et la faible température de l'eau.

Dimanche, M. Javid et son homologue français, Christophe Castaner, s'étaient accordés sur un «plan d'action renforcé» qui sera déployé dans les prochaines semaines.

Outre un accroissement du nombre de patrouilles de surveillance, ce plan prévoit des actions pour démanteler les gangs de trafiquants et la sensibilisation des migrants aux dangers que représente la traversée de la Manche.

Ces mesures seront déployées par le Centre de coordination et d'information franco-britannique situé à Coquelles, près de Calais (nord de la France).

«J'aurais espéré qu'il existe une réponse unique (au problème) mais cela requiert d'agir sur de nombreux fronts», a commenté le ministre britannique, qui doit rencontrer M. Castaner en janvier pour décider d'éventuels efforts supplémentaires.

Face à ces mesures, l'association britannique Detention Action, qui vient en aide aux migrants, a appelé le ministre à «offrir un passage sûr pour les personnes en détresse» pour «éviter de nouvelles tragédies humaines». Sajid Javid a récemment fait l'objet de critiques pour sa réponse face aux arrivées ou interceptions quasi quotidiennes de migrants près des côtes britanniques ces derniers jours. Membre comme lui du Parti conservateur, le député du Kent (sud-est de l'Angleterre) Rehman Chishty a déploré «un manque de leadership sur ce problème», tandis que le parti travailliste, principale formation d'opposition, a estimé que le ministre «tardait à réagir».

Le député de Douvres, le conservateur Charlie Elphicke, a affirmé dans une tribune publiée par le Daily Mail que «l'ampleur du problème était sans précédent». Lundi, douze migrants, dont un enfant de 10 ans, ont été interpellés sur une plage du Kent après l'interception la veille, sur une plage de Kingsdown, près de Douvres, de six Iraniens ayant réussi la traversée de la Manche à bord d'un bateau pneumatique à moteur.

PALESTINE El-Qods restera la capitale éternelle de l'Etat palestinien

Le président palestinien Mahmoud Abbas a allumé lundi soir une torche à l'occasion du 54e anniversaire du lancement du mouvement révolutionnaire de libération palestinien et de la création du parti Fatah à Ramallah, en Cisjordanie.

Il a réaffirmé qu'El-Qods était la capitale éternelle de l'Etat palestinien, et qu'elle n'était pas à vendre.

Il a indiqué que ni les dirigeants ni le peuple palestiniens n'accepteraient jamais que quiconque vende El-Qods, et n'autoriseraient pas le président américain Donald Trump à vendre la ville à Israël. «Cela n'arrivera jamais», a déclaré le président Abbas.

«Nous ne permettrons à personne de comploter contre El-Qods.

El-Qods restera la capitale éternelle de l'Etat

palestinien. Comme l'a jadis déclaré le défunt président Yasser Arafat, un enfant palestinien hissera un jour le drapeau de la Palestine sur les murs, les minarets et les églises d'El-Qods», a-t-il ajouté.

Le peuple palestinien poursuivra sa lutte jusqu'à ce qu'il ait réussi à fonder un Etat indépendant de Palestine, a indiqué M. Abbas.

«L'année prochaine sera encore meilleure que cette année, et nous continuerons à faire vivre l'espoir et à le transmettre de génération en génération.

Cela signifie qu'après 54 ans et trois générations, la révolution continue, et elle continuera grâce à votre détermination, à votre volonté, à votre inspiration - et grâce à la volonté de Dieu, à qui rien n'est impossible», a-t-il affirmé.

APS



ALGER, VILLE INTELLIGENTE: Plus de 300 start-up participent au projet

Plus de 300 start-up algériennes spécialisées dans les technologies numériques et solutions innovantes contribuent à la concrétisation sur le terrain du projet "Alger, ville intelligente", a affirmé le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.



Présidant l'ouverture de la 1ère édition de la rencontre des acteurs du système économique, technologique et entrepreneurial, organisée au centre technologique «Dar-Tech» à Doumia Parc (Ouled Fayet) en présence du Pdg du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour, M. Zoukh a réaffirmé l'accompagnement de ces start-up et le soutien à ses hubs en vue de contribuer au développement de l'économie nationale à travers l'offre d'emplois, notamment au profit des jeunes diplômés des universités et instituts.

Au total, douze hubs ont été mis sur pied depuis 2017 dans le cadre du plan stratégique de modernisation de la capitale 2035 à travers la création de start-up, dont les solutions innovantes demeurent stratégiques pour transformer la capitale en ville intelligente, a rappelé M. Zoukh soulignant, à ce propos, que le groupe Sonatrach constituait un partenaire efficace dans l'accompagnement des start-up.

Pour sa part, Riad Hartani, expert international en intelligence artificielle et conseiller du wali d'Alger pour le projet «Alger, ville intelligente», a passé en revue les plus importantes étapes réalisées du projet et les réalisations des start-up et des hubs activant dans le secteur des technologies de pointe en termes de solutions dans le cadre du laboratoire

expérimental des villes intelligentes et le centre d'innovation technologique. «Les start-up algériennes spécialisées en technologie de pointe que j'accompagne proposent des solutions innovantes et réalistes dans la création de villes intelligentes», poursuit ce chercheur titulaire d'un doctorat en intelligence artificielle de l'Université de Paris et propriétaire du parc technologique à la Silicon Valley aux Etats-Unis.

Le même responsable a indiqué que les technologies de l'information et de la communication étaient «au centre de la conception des villes intelligentes» et comporte toutes les dimensions ayant trait aux opérations de suivi et de collecte d'informations, la publication des données et le développement des activités de la ville intelligente (intelligence artificielle, analyse, ...), soulignant que la dimension principale dans la conception de la ville intelligente consistait en la distribution optimale de la base de données de cette ville dans différentes structures et administrations intelligentes ainsi qu'en faveur des citoyens. Pour sa part, le responsable des investissements dans les projets d'Alger, Ville intelligente» et les start-up, Mme Slimani Fatima a indiqué que cette rencontre constituait un bilan de l'activité de ces start-up, les porteurs de projets et les hubs ayant

pu financer leurs projets et avoir la confiance des banques et des opérateurs économiques, d'autant qu'elle est une opportunité pour découvrir les innovations proposées par certains en vue de moderniser les services et les applications.

La même responsable a affirmé que l'objectif principal de cette manifestation était d'encourager et de créer la coopération effective entre les start-up, les différents opérateurs économiques et les investisseurs à l'image des banques en vue de financer les différents projets présentés dans le cadre de «Alger, Ville intelligente».

Adoptant les technologies de pointe, ces start-up ont assuré un grand nombre d'emplois en faveur des jeunes notamment les diplômés universitaires dans différentes spécialités scientifiques et techniques, a-t-elle ajouté, annonçant, à cette occasion, l'organisation d'un concours dans le domaine de l'innovation technologique et numérique. Ont participé à cette rencontre des porteurs de projets, des diplômés d'instituts technologiques et différents acteurs dans le domaine de la technologie, du numérique et de l'entrepreneuriat, outre des spécialistes ayant présenté leurs expériences dans le domaine de l'informatique, des télécommunications et des services.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE WILAYA DE OUARGLA
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE LA SANTÉ A PROXIMITÉ OUARGLA

ANNONCE N° 1078/2018

Le Directeur De L'Établissement Etablissement Public La Santé A Proximité Ouargla
Lance un avis de concours sur titre pour les spécialités suivants:

DESIGNATION DE POSTE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE RECRUTEMENT	SPECIALITE DEMANDEES	NB DE POSTES BUDGETAIRE OUVERT	CONDITIONS DEMANDEES
MEDECIN GENERALISTE DE LA SANTE PUBLIQUE	Concours sur titre	Diplôme de docteur en Médecine ou d'un titre reconnu équivalent.		10	02 Postes Budgétaire pour les agents pré emploi au niveau de l'établissement 08 poste Budgétaire pour les autres candidats
PHARMACIEN GENERALISTE DE LA SANTE PUBLIQUE	//	Diplôme de Pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent.		02	01 Poste Budgétaire pour les agents pré emploi au niveau de l'établissement 01 poste Budgétaire pour les autres candidats
Chirurgie DANTAIRE générale DE LA SANTE PUBLIQUE	Concours sur titre	Diplôme de docteur Chortège denture reconnu équivalent		08	
Psychologue clinique MEDICAL DE LA SANTE PUBLIQUE	/	Diplôme licence Psychologie		01	01 Poste Budgétaire pour les agents pré emploi au niveau de l'établissement
BIOLOGISTE DE 1ER DEGREE DE SANTE PUBLIQUE	//	licence en Biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans	microbiologie -parasitologie -physiologie animal -génétique biologie de la reproduction -biologie cellulaire -biochimie -neurobiologie l'une des biologie moléculaire physiologie. Pathologie-génie biologique écologie et environnement contrôle de qualité et analyse-écologie animal- science de environnement et biotechnologie génie-annacologique et biochimique	01	01 Poste Budgétaire pour les agents pré emploi au niveau de l'établissement
ADMINISTREUR	//	Diplôme licence d'études supérieur dans les spécialité suivantes .	Sciences droit administration Sciences économique Sciences financière Sciences de omerciere Sciences de gasion Sciences politiques et relations internationales -Science sociologie sauf spécialité sociologie éducatif -Psychologie :spécialité travail et organisation - Sciences information et communications - Sciences islamiques specialite charea et droit	01	01 Poste Budgétaire pour les agents pré emploi au niveau de l'établissement

Constitution du Dossier:

- Demande manuscrite (Adresse et Téléphone)..
- Copie certifiée de la Carte Nationale.
- copie certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- un extrait du casier judiciaire (bulletin n°03) en cours de validité Original.
- Copie certifié conforme à la vignette du titre reconnu ou équivalent .
- 02 photo.
- Extrait de Résidence.
- Attestation de l'expérience professionnel s'il ya lieu.
- Bulletin de la dernière année universitaire ou relevé de notes.

- La date limite de dépôt des dossiers ou niveau de Lepsp OUARGLA est fixée 15 jours à compter de la date cette annonce. Dossier incomplet ne sera pas pris en considération
Nb - Logement non assuré.

13^e FNTF: La pièce «Salle d'attente» clôt la compétition

La pièce de théâtre «Salle d'attente», un drame abordant dans une trame proche de la science-fiction, les peurs, les sentiments et les doutes de cinq personnages enfermés, a été présenté lundi au public au dernier jour de la compétition du Festival national du théâtre professionnel (Fntf).



Dans un espace clos, cinq personnages arrivent un à un dans une salle ne contenant que des chaises, une horloge murale et une lucarne, sans savoir comment ils se sont retrouvés enfermés.

Au fil des dialogues, chacun des cinq personnages raconte sa vie et élabore sa propre théorie sur son enlèvement et ses ravisseurs, avant que la panique ne s'empare des captifs ainsi que l'inquiétude pour leurs proches et leur travail.

Alors que chacun des personnages se rend compte qu'au moins un de ses codétenus ressemble trait pour trait à un proche disparu

depuis longtemps, une voix intervient pour leur annoncer qu'ils sont tous déçus il y a plus de vingt ans. Cette pièce écrite par Khaled Bouali lance également un débat entre les personnages sur la vie après la mort et sur l'existence d'une autre d'intelligence.

Si la conception du spectacle a séduit le public, le jeu des comédiens a, quant à lui, déçu par des scènes surjouées, une occupation de l'espace non maîtrisée et un manque de naturel dans les échanges, selon des spectateurs.

Sur les sept tableaux de la pièce, le décor - composé de simples pan-

neaux habillés de lumière, également élaboré par Samir Oudjite semble être là que pour symboliser le confinement. Produite par le Théâtre régional de Batna, «Salle d'attente» est le dernier spectacle en compétition du 13^e Festival national du théâtre professionnel (Fntf) qui se déroule au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi depuis le 22 décembre. Après dix jours de compétition entre 18 pièces de théâtre produites par les différents théâtres régionaux, le 13^e Fntf prend fin lundi soir, avec la cérémonie de remise des prix.

ORAN: Près de 10.000 enfants à la manifestation «Les vacances au théâtre»

Près de 10.000 enfants ont assisté aux spectacles proposés par le Théâtre régional d'Oran (TRO), dans le cadre de la manifestation «Les vacances au théâtre», a-t-on appris lundi à la clôture de l'événement.

«Ces journées artistiques qui se tiennent à chaque période de vacances scolaires ont été marquées par une affluence record dans la nouvelle édition qui a affiché complet à la majorité des séances», a précisé à l'APS le directeur du TRO, Mourad Senouci.

L'intérêt croissant observé depuis l'ouverture de la manifestation, le 21 décembre dernier, a incité les organisateurs à prolonger l'édition de deux journées supplémentaires.

«Cette initiative a permis d'accueillir un maximum d'enfants et parents qui étaient nombreux à faire le

déplacement de différentes communes d'Oran et de wilayas voisines», a expliqué M. Senouci.

L'assistance a eu droit à plusieurs spectacles, à l'instar du numéro de marionnettes «Pinocchio», adapté et mis en scène par Kada Bensmicha, et d'autres pièces jouées par des troupes locales et de Chlef.

Cet événement est, en outre, perçu comme un excellent test pour les préparatifs de l'édition de mars prochain qui aura, quant à elle, unedimension nationale, a indiqué M. Senouci.

Plusieurs mesures dont d'ores et déjà prises en vue de la bonne organisation du prochain rendez-vous, dont «la possibilité pour le public de réserver ses places un mois à l'avance, lui épargnant ainsi les longues files d'attente à l'entrée», a-t-il fait savoir. Et d'observer que le succès de cette

édition constitue «un bel indicateur du fait que le TRO conforte sa position parmi les adresses les plus attractives du circuit touristique de la capitale de l'Ouest du pays». La satisfaction du public, notamment l'enfance et la jeunesse, encourage également les responsables du TRO à investir davantage dans la production de nouvelles oeuvres dédiées à cette catégorie.

La prochaine création est à ce titre déjà programmée, le TRO ayant fixé son choix sur l'adaptation du texte «Qum qum, mared el-koutoub» du jeune auteur algérien Youcef Baaloudj, qui sera mis en scène par Ahmed Khoudi. Cette oeuvre a valu à son auteur le prix du meilleur texte pour enfants de l'année 2018, décerné par l'Instance arabe du théâtre (Sharjah/Emirats arabes unis), rappelle-t-on.

MILA : La vision prospective de Abdelhafid Boussouf soulignée

La vision prospective et les qualités de visionnaire ayant permis au moudjahid Abdelhafid Boussouf (1926-1980) de faire front au colonialisme et de préparer l'après-indépendance, ont été fortement soulignées lundi, au musée du moudjahid Slimane Bentebbal de Mila à l'occasion de la commémoration du 38^e anniversaire de la mort de ce moudjahid. Témoignant à cette occasion, son compagnon d'armes, le diplomate et membre de l'association nationale des anciens du Ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG), le moudjahid Mohamed Debah a indiqué que «le Colonel Abdelhafid Boussouf (alias Si Mabrouk) était un homme doté de grandes qualités de visionnaire qui, outre son rôle déterminant dans la lutte contre les forces coloniales, avait réussi en pleine Guerre de libération à former des hommes pour l'après indé-

pendance». M. Debah a rappelé que Si Mabrouk a joué un «grand rôle» dans toutes les étapes de la Guerre de libération et notamment la création de l'appareil de renseignements et de contre-renseignements, grâce auquel «des informations capitales ont été exploitées pour contrecarrer les actions de l'ennemi, et qui a valu au colonel Boussouf le surnom de père des services de renseignements algériens». Il a par ailleurs évoqué le rôle d'Abdelhafid Boussouf dans la création de la radio «La voix de l'Algérie libre et combattante» pour mettre en échec la propagande coloniale, soutenant que le moudjahid avait également fourni d'importants dossiers pour renforcer la position du côté algérien lors des négociations.

«Les hommes formés par Abdelhafid Boussouf se sont abreuvés de l'amour de la

patrie et du sens du sacrifice qu'avait ce dernier pour gérer la période postindépendance et relever le défi de l'édification», a-t-il témoigné. Dans la lettre du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, lue en son nom à cette occasion par le directeur des Moudjahidine de la wilaya de Mila, Karim Ghodbane, il a été affirmé que Abdelhafid Boussouf est de la trempe des grands hommes «dignes d'être pris un exemple pour les générations montantes». Le ministre a également insisté sur la nécessité de mettre davantage en lumière «cette grande figure de la révolution algérienne à travers les témoignages de ses frères d'armes». De son côté, le wali de Mila, Mohamed Amier, a souligné l'importance de retranscrire et d'asseoir l'héritage de cet homme. La commémoration du 38^e anniversaire de la mort d'Abdelhafid Boussouf

s'est tenue en présence du secrétaire général l'association nationale des enfants de chouhada, Tayeb EL Houari, des autorités et la famille révolutionnaire de la wilaya de Mila et de nombreux citoyens. Né en 1926 à Mila, Abdelhafid Boussouf était militant au sein du Parti du peuple algérien (PPA) lorsqu'il y fait la connaissance, entre autres, de Mohamed Boudiaf, Larbi Ben M'hidi, Lakhdar Bentobal. Il fut l'un des membres les plus éminents de l'Organisation spéciale (OS), du Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD). Il a assisté à l'historique réunion des 22 et, après le déclenchement de la révolution, il a été nommé en avril 1954, adjoint de Ben M'hidi dans la wilaya V, chargé de la région de Tlemcen. Abdelhafid Boussouf est décédé le 31 décembre 1980.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza

NIF : 099742260337519

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ N°.. N°. 0150-18-

Conformément aux dispositions des articles 65, 76 et 40 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza, adresse CITE ADMINISTRATIVE AU 1 - TIPAZA Wilaya de Tipaza.

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°117/18 du 27/10/2018 déclaré paru dans les quotidiens nationaux «DK NEWS» et le quotidien national "الوجع" du 29/10/2018, relatif à la : La réalisation du RAR en TCE (Travaux secondaires) des 200/950/2000 logements publics locatifs cadre RPHP TA 2010, BLOCS : "05"02"04"01"03"10"12"08"11"09" Sis à BOUISMAIL (w).TIPAZA.

Qu'après évaluation des offres en date du 28/11/2018, le marché est attribué provisoirement à :

N° du Plis	Attributaire provisoire	Note Obtenue (note de l'offre technique + note de l'offre financière)	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de Choix
<p>• La réalisation du RAR en TCE (Travaux secondaires) des 200/950/2000 logements publics locatifs cadre RPHP TA 2010, BLOCS : "05"02"04"01"03"10"12"08"11"09" Sis à BOUISMAIL (w).TIPAZA.</p>					
01	Cocontractant : ETB/TPH KOUHDIR MAHMOUD ABDELKADER NIF : 197244030043438	81.00 points > 50 points	279 999 750,18 DA/TTC	12 mois	Moins offre

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza - adresse : Cite administrative AU 1 Tipaza Wilaya de Tipaza dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI DE TIPAZA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

HANDBALL / MONDIAL-2019 (MESSIEURS) : La liste des joueurs tunisiens retenus dévoilée

La Fédération tunisienne de handball a dévoilé lundi la liste des 18 joueurs qui prendront part au Mondial-2019 (messieurs), prévu du 10 au 27 janvier en Allemagne et au Danemark.

Cette annonce intervient un lendemain du stage du Sept tunisien effectué en Serbie, ponctué par deux matches amicaux face à la sélection serbe (victoire 32-26 et défaite 25-29).

Les protégés de Toni Gerona poursuivront leur préparation en Suisse où ils disputeront du 4 au 6 janvier le tournoi international «Yellow Cup» au cours duquel ils affronteront le Portugal (le 4 janvier), le Japon (le 5) et la Suisse (le 6).

Lors du Mondial-2019, les Aigles de Carthage évolueront dans le groupe C avec la Norvège (11 janvier), le Danemark (12 janvier), le Chili (14 janvier), l'Arabie Saoudite (15 janvier) et l'Autriche (17 janvier).

Tous les matches de la Tunisie se dérouleront dans la ville danoise d'Herning.

La liste :

-Gardiens de but : Makrem Missaoui (Dinamo Bucarest - Roumanie), Marouan Maggaiez (CM Bucarest - Roumanie), Amine Bedoui (ES Tunis).

-Joueurs de champ : Oussama Boughanni (ES Tunis), Rafik Bacha (ES Sahel), Wael Jallouz (Füchse Berlin - Allemagne), Youssef Maaref (Al Ahly - Egypte), Khaled Haj Youssef (Al Sadd SC - Qatar), Mosbah Sanai (Al Nasr - Emirats), Oussema Jaziri (ES Tunis), Kamel Alouini (Dinamo Bucarest - Roumanie), Mohamed Soussi (Montpellier - France), Achref Saafi (ES Sahel), Jihed Jaballah (Selka - Turquie), Marwen Chouiref (Tremblay - France), Oussema Hosni (Pontault - France), Anouar Ben Abdallah (ES Sahel), Ramzi Majdoub (Club Africain).

SPORT: Vers des Jeux Paralympiques africains en 2020 au Maroc (médias)

Le Maroc devrait organiser les tout premiers Jeux Paralympiques africains (JPA) de l'histoire en janvier 2020 à Rabat, rapporte RFI citant le Comité paralympique africain (APC).

«On a déposé un protocole d'accord (auprès des autorités marocaines, Ndlr) pour étude.

Probablement, d'ici 15 jours, il va être signé par le ministre de la Jeunesse et des Sports et par le président du Comité Paralympique africain», a déclaré Hamid El Aouni, président de la Fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées (FRMSPH) et 1er vice-président de l'APC.

Les deux parties avaient déjà évoqué cette éventualité, fin octobre 2018 à Alger, durant une réunion des ministres des Sports du continent, organisée par l'Union africaine.

Depuis, les contacts ont été maintenus et les contours de l'organisation se sont précisés.

Cet événement historique pour le sport en général et le handisport en particulier devrait sans doute avoir lieu à Rabat en janvier 2020.

Sept disciplines figurent pour le moment au programme de ces Jeux : athlétisme, basket-ball en fauteuil, cécifoot, goal-ball, haltérophilie, para-taekwondo et volley-ball assis.

Reste à savoir si ces épreuves seront qualificatives pour les Jeux Paralympiques de Tokyo (25 août au 6 septembre 2020).

Le Maroc organiserait donc un deuxième grand rassemblement sportif de suite, si le ministre de la Jeunesse et des Sports marocain, Rachid Talbi El Alami, et le patron de l'APC, l'Angolais Leonel da Rocha Pinto, signent un accord dans les jours qui viennent.

Le Maroc est en effet censé accueillir les Jeux africains 2019 du 23 août au 3 septembre, à Casablanca, Rabat et Khémisset.

Lors des précédentes éditions des Jeux africains, des compétitions de handisport avaient eu lieu.

Mais la création de Jeux Paralympiques africains propres était en discussion depuis plusieurs années.

LE SPORT ALGÉRIEN EN 2018 : Entre déceptions et satisfactions

Les performances des athlètes algériens durant l'année 2018 ont valu certaines satisfactions mais aussi des déceptions, notamment dans les disciplines collectives où les clubs et sélections nationales ont échoué à décrocher le moindre trophée au double plan continental et régional.

Lors d'une année marquée par le déroulement des Jeux méditerranéens (JM-2018) à Tarragone (Espagne), des Jeux africains de la jeunesse (JA-2018) à Alger, ou encore des Championnats d'Afrique de handball masculin et féminin, les athlètes algériens ont livré des prestations mitigées, mi-raïsin.

Il y a eu ainsi les coups d'éclat du nageur Oussama Sahnoune (double médaillé aux JM-2018 et 4 fois champion arabe), des karatékas Hocine Daïkhi (médaillé d'or aux JM-2018) et Lamy Matoub (médaillé de bronze aux Mondiaux), du hurdleur Abdelmalik Lahoulou (champion d'Afrique du 400m haies avec un nouveau record national), ainsi que du lutteur Adem Boudjemline, champion d'Afrique à Port-Harcourt (Nigeria) et médaillé d'argent aux JM-2018.

Cette année a également été marquée par les premières médailles de l'Algérie aux Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ) à Buenos Aires (Argentine), grâce au lutteur Fateh Benferdjallah (80 kg), aux athlètes Mohamed-Ali Gouaned (800m) et Loubna Benhadja (400m/haies) ainsi qu'aux boxeurs Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg), ou encore par les titres mondiaux en cross-country d'El-Hocine Zourkane (sport universitaire) et Oussama Cherrad (sport scolaire). Aux JM-2018, l'Algérie, 15e au classement général avec un total de 13 médailles dont deux en or, n'a pas su rééditer les résultats réalisés lors de la précédente édition en Turquie (26 médailles : 9 or, 2 argent et 15 bronze), enregistrant un net recul par rapport aux autres pays du bassin méditerranéen, à l'image du Maroc, huitième (10 or) et de la Tunisie, dixième (6 or).

Mais ces joutes ont permis, entre autres, l'émergence de l'équipe nationale de luttes associées qui s'est distinguée avec deux médailles d'argent obtenues grâce à Bachir Sidazara (87 kg) et Adem Boudjemline (97 kg), confirmant ainsi la progression de cette discipline.

Sports individuels : karaté OK, judo KO

Autre discipline en pleine progression, le karaté-do, dont les athlètes ont réussi des performances notables lors de l'année 2018, à commencer par la



médaille de bronze de la championne d'Afrique Lamy Matoub aux Mondiaux en kumité (-68 kg) et celle en or de Daïkhi (+84 kg) aux JM-2018, auxquelles s'ajoute la deuxième place de la sélection nationale juniors au Championnat d'Afrique avec une moisson de 15 médailles (7 or, 1 argent, 7 bronze).

A l'opposé de la lutte et du karaté, le judo, une discipline traditionnellement pourvoyeuse de médailles sur la scène internationale, n'a pas réussi à s'illustrer en 2018, enregistrant des résultats en net recul en comparaison des dernières saisons.

Ainsi, la sélection algérienne seniors (messieurs et dames), qui peine à se rajeunir, a laissé filer le titre continental au profit de la Tunisie, terminant à la deuxième place du classement général des Championnats d'Afrique avec un total de 16 médailles (4 or, 3 argent et 9 bronze) et qualifiant seulement deux athlètes, Fethi Nourine (-73 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg) aux Mondiaux-2018 disputés à Bakou.

Athlétisme algérien, lui, a soufflé le chaud et le froid.

L'Algérie, qui a pris part aux Championnats d'Afrique disputés à Asaba (Nigeria) avec 14 éléments, a remporté 3 médailles par des athlètes qui se préparent à l'étranger, à savoir Larbi Bourrada (or - décathlon), Abdelmalik Lahoulou (or - 400 m haies) et Mohamed-Yasser Tahar Triki (bronze - triple saut).

La discipline a réalisé aussi deux breloques aux JM de Tarragone (1 argent et 1 bronze) et deux autres en argent aux JOJ de Buenos Aires.

Sports collectifs : une année à oublier

Pour les sports collec-

tifs de «main» (basket, hand et volley), 2018 est à mettre aux oubliettes, tant les clubs et les différentes sélections nationales engagés dans les diverses compétitions inscrites au calendrier de l'année ont réalisé de piètres prestations, confirmant la nette régression de ces trois disciplines, pourtant habituées par le passé à faire bonne figure dans les compétitions internationales.

En handball, la sélection nationale masculine a enregistré sa pire participation à une CAN, lors de l'édition disputée au Gabon, terminant 6e et ratant la qualification au Mondial pour la deuxième fois consécutive. Même son de cloche pour les dames qui, après plus de deux ans d'hibernation, ont terminé à la 8e place de la CAN disputée au Congo sur 10 pays participants.

En basket-ball, le Cinq national, absent des compétitions continentales depuis l'Afrobasket-2015, est parvenu à se hisser en finale du Championnat arabe des nations qui a regroupé seulement 5 pays, en l'absence des grands ténors comme la Tunisie, le Maroc et le Liban.

L'Algérie s'est inclinée en finale face à l'Arabie saoudite 85 à 81.

En volley-ball, la sélection nationale masculine a terminé au pied du podium (4e) du Championnat arabe remporté par l'Egypte. Le tournoi disputé au Caire avait regroupé 7 pays. Dans les compétitions de clubs, la meilleure performance reste celle des handballeurs du GS Pétroliers qui ont pris la 3e place du Championnat d'Afrique, après 8 années d'absence sur la scène continentale, sans oublier la demi-finale de Ligue des champions perdue par les footballeurs de l'ES

Sétif face à Al-Ahly du Caire.

Se remettre au travail pour vite rebondir

A moins de deux ans des Jeux Olympiques de Tokyo, les responsables du sport national n'ont plus beaucoup de temps pour réfléchir à une nouvelle stratégie de développement et mettre les moyens à la disposition des athlètes en prévision des prochaines compétitions internationales, dont les JM-2021 à Oran.

Les assises nationales du sport algérien, annoncées pour janvier 2019 par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, seront l'occasion idéale pour les équipes dirigeantes des Fédérations sportives nationales d'exposer leurs problèmes et proposer des solutions. L'ex-championne olympique du 1500m et chef de la délégation algérienne aux JM-2018, Hassiba Boulmerka, avait bien résumé l'état du sport national, en estimant que les résultats obtenus par les athlètes en 2018 reflètent «la réalité du terrain».

«Nous avons les talents.

Nous avons la pâte pour former des athlètes capables de rivaliser avec les meilleurs au monde, mais c'est le même problème qui dure depuis des années.

Il faut changer de mentalité et se remettre au travail car il n'y a que ça qui compte», avait-elle déclaré.

A l'inverse, Mohamed Hattab préfère parler avec les chiffres et cite, comme «preuve de l'efficacité du travail de base de son département et de la politique entreprise par les pouvoirs publics, les 583 médailles récoltées par les Algériens sur la scène internationale durant toute l'année 2018, dont 220 en or».

JEUX MÉDITERRANÉENS 2021 : Oran déjà dans le vif du sujet

Le 3 juillet 2018 a été un jour particulier pour les Oranais qui ont accueilli l'emblème des Jeux méditerranéens en prévision de l'organisation par leur ville, capitale de l'ouest du pays, de la 19^e édition de cette manifestation sportive régionale.

Ce jour là également, le siège du comité préparatoire de l'évènement s'est offert un nouveau look pour accueillir l'emblème, ramené par le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, et les autorités de la ville d'Oran et celles de Tarragone (Espagne), cité qui avait abrité la précédente édition.

Un géant tableau électronique a été installé au niveau du siège, sis au boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), doté un chronomètre, activé dès l'arrivée de l'emblème pour marquer le compte à rebours des JM de 2021.

Depuis, Oran est entré dans le vif du sujet, en passant à la vitesse supérieure en matière de réalisation des nouvelles infrastructures sportives, touristiques et autres, ainsi que la mise à niveau de celles existantes et ayant besoin d'une grande opération de toilettage.

En 2021, les JM boucleront leurs 70 ans. Nous voulons que l'évènement soit inédit.

Oran, grâce aux grands progrès qu'elle est en train de réaliser dans les différents domaines, n'a rien à envier aux autres villes du bassin méditerranéen «, avait déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hatab, après son retour de Tarragone. Les yeux sont depuis braqués notamment sur les chantiers du complexe sportif olympique ainsi que ceux du village méditerranéen, deux infrastructures implantées au niveau de la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), et qui ont connu une véritable relance, après que les travaux aient connu, lors des dernières années, de nombreux arrêts pour diverses raisons.

Ainsi, et s'agissant du complexe sportif, son unité principale, à savoir le stade de 40.000 places, devra être livrée, lors du premier semestre de l'année à venir.

Les travaux ont atteint les 80%, selon le directeur des équipements publics de la wilaya, Mustapha Banouh, assurant que les gros travaux sont désormais achevés, en attendant de se tourner vers le terrain du stade recouvert d'une pelouse en gazon naturelle.

Sa réalisation a été confiée, en début de ce mois de décembre, à une société franco-algérienne, celle-là même qui avait refait totalement la pelouse du stade du 5-juillet à Alger.

Les autres équipements du complexe sportif, à savoir, le stade d'athlétisme (4.200 places), la salle



omnisports (7.000 places), et le complexe nautique, composé de quatre piscines, devaient être réceptionnés en fin de l'année 2019, selon les engagements de la société chinoise (MCC), réalisatrice du projet.

Le village méditerranéen, d'une capacité d'accueil de près de 5.000 lits, sera réceptionné pour fin 2020.

Par ailleurs, pas moins de sept sites sportifs à Oran ont connu, en cette année 2018, le lancement de vastes travaux de réhabilitation et de mise à niveau.

Il s'agit du Palais des sports "Hammou Boutellis", du centre équestre d'Es-Senia, du club de tennis de Haï Essalem, du stade Ahmed-Zabana, de la piscine olympique de M'dina J'dida et de l'Institut National de formation supérieur des cadres de jeunesse et du Sport d'Ain El Turck.

Le premier test du CIJM passé avec succès

En tout et pour tout, une enveloppe financière de l'ordre de 48 milliards DA a été dérogée par les pouvoirs publics pour la réalisation du complexe sportif et du village méditerranéens, ainsi que la réhabilitation des autres édifices sportifs suscités, avait souligné le ministre de la tutelle, lors de sa dernière visite à Oran en novembre passé. Cette visite a conforté ma conviction concernant la réussite des JM de 2021 dont nous voulons en faire une manifestation historique. Je suis très satisfait par les progrès réalisés notamment au niveau des chantiers du complexe sportif et du village méditerranéen où le retard accusé en la matière a été rattrapé en l'espace de quelques mois», s'est réjoui M. Hattab.

Le ministre s'attend à ce que le stade de 40.000 places soit le premier

à être livré de l'ensemble des quatre grands stades en cours de réalisation en Algérie. Par rapport aux stades de Tizi Ouzou, Baraki et Douera (Alger), celui d'Oran avance très bien. Il devrait être livré en début de l'année prochaine», a indiqué ce responsable à la presse, mettant l'accent sur l'importance vitale accordée par le Président de la république, Abdelaziz Bouteflika, à la réalisation de nouvelles infrastructures sportives, ainsi qu'à une organisation de premier ordre des JM-2021 à Oran. Les éloges du ministre ont été précédés par ceux de la commission technique du comité international des JM (CIJM), qui a effectué en septembre passé sa première visite d'inspection à Oran. Les membres de la commission n'ont pas cessé de vanter les préparatifs de la capitale de l'Ouest du pays en prévision du rendez-vous méditerranéens. Un premier examen passé avec succès par les organisateurs de cet évènement, confié pour la deuxième fois à l'Algérie après avoir abrité, à Alger, l'édition de 1975.

Les déclarations du président de la commission technique du CIJM, le Français Bernard Amsalem, après avoir visité différentes infrastructures sportives en cours de réalisation et de réhabilitation, ainsi sa réunion avec les responsables des secteurs concernés par l'organisation des jeux, sont venues rassurer les autorités locales qu'ils étaient sur la bonne voie. Dans la foulée, le comité d'organisation des JM s'est doté d'un directeur général, en la personne de Mohamed El Morro, une personnalité issue du mouvement sportif local, et sur lequel beaucoup d'attentes sont fondées pour que la 19^e édition soit un évènement inédit, exactement comme le souhaite le CIJM, et exprimé par sa commission technique dépêchée à Oran.

ATHLÉTISME / ALGÉRIE - JEUNES TALENTS : Le stage d'Alger a été une réussite

La Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN / FAA) a été «satisfaite» des conditions dans lesquelles s'est déroulé le stage des jeunes talents sportifs de la région centre-ouest, effectué du 22 au 31 décembre 2018 à Alger, a-t-on appris mardi auprès de l'instance.

«Le Directeur des jeunes talents Tarik Kessaï, le Directeur de l'organisation sportive Mourad Abdenou et le Directeur des équipes nationales Abdelkrim Sadou ont noté avec satisfaction les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulé le stage d'Alger, en saluant le travail des entraîneurs, qui se sont montrés à la hauteur en respectant scrupuleusement les programmes de préparation tracés» a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Au total, 28 athlètes, dont 8 filles ont pris part à ce stage bloqué, ayant coïncidé avec les vacances scolaires d'hiver. Parmi eux, Bilal Afer, médaillé d'or du saut en hauteur des JAJ 2018 à Alger.

FLEURET : Rétablie, l'Algérienne Anissa Khelifaoui autorisée à reprendre la compétition

La fleuretiste internationale algérienne Anissa Khelifaoui, entièrement remise d'une blessure au genou gauche, a annoncé sur les réseaux sociaux avoir reçu le feu vert de son médecin traitant pour reprendre la compétition.

«Bonne nouvelle ! J'ai reçu le feu vert du médecin pour reprendre la compétition», a indiqué sur sa page Facebook l'Algérienne de 27 ans, qui s'était rompue le ligament croisé antérieur du genou gauche pendant la Coupe du monde 2017 de fleuret féminin. Elle avait alors subi une opération avant d'observer une longue période d'arrêt.

Etablie au Canada, la figure de proue de la sélection algérienne de fleuret féminin était fixée dès fin octobre 2018 que son retour à la compétition allait se faire avant la fin de cette même année, et tout s'est finalement fait dans les temps.

Khelifaoui a reconnu cependant que «la reprise ne sera pas facile», mais elle s'est dit «prête à relever le défi».

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE KEMPO (SENIORS - JUNIORS) : Près de 300 athlètes attendus à Ouled Chbel

Le Championnat d'Algérie de kempo (seniors - juniors), messieurs et dames, se déroulera du 1^{er} au 3 janvier, avec la participation de près de 300 athlètes à la salle omnisports de Ouled Chbel (Alger), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

Plusieurs spécialités sont inscrites au programme de la compétition a fait savoir le président de la Fédération, Hichem Ouhallima.

Il s'agit du semi kempo, le knock down et le cata (avec armes et sans armes).

Ouhallima a également indiqué que neuf (9) catégories de poids sont inscrites chez les messieurs (-55 kg, -60 kg, -65 kg, -70 kg, -75kg, -80 kg, -85 kg, -90 kg et +90 kg) et sept (7) chez les dames (-50 kg, -55 kg, -60 kg, -70 kg, -75 kg et +75 kg).

Selon le programme de la compétition, la première journée prévue mardi, sera consacrée aux épreuves techniques, cata (avec armes et sans armes), alors que les épreuves de combats ont été programmées lors des 2^e et 3^e journées.

Avant de prendre part à la phase finale du Championnat national, qui a été avancée à cause de la programmation du Mondial en avril 2019, les athlètes se sont qualifiés en passant par les éliminatoires régionales disputés au niveau des Ligues de wilaya. La dernière édition du Championnat d'Algérie de kempo, disputée à Naama, a été marquée par la domination de l'ES Ouled Fayet.

APS

NATATION/CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL (MINIMES ET JUNIORS): Plus de 500 nageurs attendus au rendez-vous d'Alger

Quelque 538 nageurs dont 198 dames, représentant 57 clubs et 11 ligues sont attendus, du 1^{er} au 4 janvier 2019 à la piscine de Bab Ezzouar "Mohamed Baha" (Alger), pour prendre part au Championnat National Hivernal minimes - juniors (petit bassin), a appris l'APS, lundi auprès de la direction de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC) de la Fédération algérienne de natation (FAN). Les éliminatoires sont programmées lors des séances matinales (08h30), alors que les finales auront lieu, à partir de 17h00.



La compétition s'étalera sur quatre jours regroupant huit séances. A l'issue des épreuves, deux classement (par sexe) pour les minimes, un classement par médailles et un autre par points pour

les finalistes selon la tablette de cotation Fina 2018. Tandis que pour les juniors, seul le classement par médailles sera établi par les organisateurs. Selon la même source, cette nouvelle édition verra

un nouveauté dans les courses des deux catégories où les nageurs prendront part aux éliminatoires avant de nager aux finales. Lors des éditions précédentes, les nageurs étaient engagés directement dans les finales.

Pour rappel, l'USMA est tenant du titre chez les minimes et juniors (garçons) et juniors (filles), tandis que le sacre chez les minimes filles est revenu au GSP.

Au classement général par points chez les minimes (garçons et filles), Sahel Nautique d'El-Biar avaient remporté la première place.

CAF AWARDS / MEILLEUR JOUEUR AFRICAÏN 2018 : Les trois finalistes dévoilés, Mahrez éliminé

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier League anglaise de football) Riyad Mahrez n'a pas été retenu dans la liste des trois joueurs finalistes pour le titre de meilleur joueur africain 2018, dévoilée mardi par la Confédération africaine de football (CAF).

Il s'agit de l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool/Angleterre), tenant du trophée, du Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Arsenal/Angleterre) et du Sénégalais Sadio Mané (Liverpool/Angleterre). Ils étaient initialement quatre internationaux algériens à figurer dans une liste élargie publiée le 30 novembre dernier : Riyad Mahrez (Manchester City), Yacine Brahimi (FC Porto), Youcef Belaïli (ES Sétif) et Abdelmoumen Djabou (ES Sétif), avant d'être réduite à dix joueurs. Chez les dames, trois noms de finalistes ont été également retenus, il s'agit de Francisca Ordega (Nigeria - Washington Spirit), Asisat Oshoala (Nigeria - Dilian Quanjian) et Chrestinah Thembi Kgatana (Afrique du Sud - Houston Dash).

La phase finale impliquera les votes des experts des médias de la CAF, de légendes, des entraîneurs des quarts-de-finaliste de la Ligue des champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération, ainsi que des entraîneurs et capitaines des 54 associations membres.

Le gala de remise des prix, destiné à rendre hommage aux footballeurs et officiels qui se sont distingués au cours de l'année, se tiendra le mardi 3 janvier à Dakar (Sénégal).

FOOTBALL / LIGUE 1 : L'USM Bel-Abbès à la croisée des chemins

Après deux éliminations de rang en l'espace de moins de deux semaines, en Coupe de la Confédération et en Coupe d'Algérie, dont l'équipe est détentrice du trophée de la précédente édition, l'USM Bel-Abbès est à la croisée des chemins pour sauver une saison cauchemardesque. En bute à d'interminables problèmes depuis le début de cet exercice, la formation de la «Mekerra», sortie lundi soir des 16es de finale de la Coupe d'Algérie par l'USM Alger (2-1 a.p) au stade Omar-Hamadi à Alger, devra se consacrer désormais au championnat de Ligue 1 où elle va jouer sa survie, lors de la seconde partie de la compétition. Ayant terminé à la 14e place (3e relégable) à la fin de la phase aller, l'USMBA n'a d'autre choix que de jeter toutes ses forces dans l'épreuve pour éviter la descente en Ligue deux qu'elle avait quittée il y a de cela trois saisons. Mais la situation régnant dans le club risque de pénaliser davantage les «Vert et Rouge» qui se sont déplacés à Alger avec un effectif décimé, suite au boycott de plusieurs cadres de l'équipe pour contester la non-régularisation de leur situation financière. C'est la même raison qui a poussé l'entraîneur Youcef Bouzidi, en poste depuis deux mois seulement, à boudier à son tour les deux précédents matchs des siens, une manière pour lui de mettre la pression sur la direction du club, absente de la scène, afin de régulariser ses capés. Peine perdue, puisque l'attitude de Bouzidi devrait lui valoir le limogeage de son poste. La direction de l'USMBA devrait d'ailleurs le convoquer, dans les prochains jours, pour lui demander de restituer une partie de l'argent qu'il avait perçu avant de prendre en main la barre technique du club en remplacement du Suisso-Tunisien Moez Bouakaz, a-t-on appris de l'entourage de la formation de l'Ouest du pays. Dans la foulée, les dirigeants du club peuvent pousser un grand «ouf» de soulagement après que la Chambre de résolution des litiges (CRL) a rejeté la quasi-totalité des plaintes déposées par plusieurs joueurs pour réclamer leur argent et bénéficier par là même de leur libération automatique. Cela n'a toutefois pas empêché deux joueurs de quitter déjà le navire, en l'occurrence Zouari et Lamara, qui ont rejoint l'USM Alger et le MC Alger respectivement, après que les deux clubs en question aient négocié leurs bons de sortie avec le président de l'USMBA, Abdelghani El Hennani. Les jours à venir devraient être décisifs concernant l'avenir de plusieurs autres joueurs ayant brillé par leur absence lors des précédents matchs, dont celui face à l'USMA, à l'image de Seguer, Laabani et Legraâ. Même ceux qui ont consenti à honorer leurs engagements avec leur équipe malgré le fait qu'ils ne soient pas régularisés, à l'image de Tabti, ne sont pas sûrs de poursuivre l'aventure avec les «Vert et Rouge» de la «Mekerra», indique-t-on de même source.

APS

FOOTBALL / ALGÉRIE - TRANSFERTS : Pas de recrutement pour les clubs ayant plus de dix millions de dettes

La Fédération algérienne de football (FAF) a informé les clubs débiteurs que «le recours au Tribunal arbitral des sports (TAS) n'est pas suspensif», ajoutant dans une circulaire, diffusée lundi sur son site officiel que «les clubs ayant une dette supérieure à dix millions dinars seront interdits de recrutement», jusqu'à ce qu'ils reçoivent une décision définitive du TAS.

Faute de cette décision notifiée du TAS, les clubs débiteurs «devront faire baisser leurs dettes en deçà de 10.000.000 DA», sans quoi ils ne pourront pas recruter, a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Une copie de cette circulaire de la FAF a été transmise à la Ligue de football professionnel (LFP).



CAN-2019: Le président de la CAF dévoilera le nom du pays hôte le 9 janvier à 11h30

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad annoncera le nom du pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 le mercredi 9 janvier à 10h30 GMT (11h30 algériennes), lors d'un point de presse à Dakar, selon le programme des activités de l'instance africaine dans la capitale sénégalaise en marge des CAF Awards 2018.

Le point de presse du premier responsable de l'instance dirigeante du football africain se tiendra à l'issue

des travaux de la réunion du comité exécutif de la CAF qui aura lieu à 09h00 GMT, selon la même source.

L'Égypte et l'Afrique du Sud sont les deux pays candidats en lice pour abriter la CAN-2019 en remplacement du Cameroun. L'Afrique du Sud est le seul pays africain à avoir accueilli une Coupe du monde (en 2010). Elle a déjà organisé la CAN à deux reprises, en 1996 et 2013, année où elle avait déjà remplacé la Libye, l'organisatrice initiale qui s'était retirée en raison de

sa grande instabilité politique et sécuritaire.

La Fédération égyptienne de football (EFA) avait, de son côté, annoncé sa candidature via un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. La candidature avait rapidement été confirmée par le gouvernement. L'Égypte a déjà organisé quatre fois la CAN, la dernière en 2006. La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019 est prévue du 15 juin au 13 juillet. L'organisation de la CAN-2019 a été retirée au Cameroun le



30 novembre pour cause de «retards dans les travaux d'infrastructures et en raison d'une situation fragile sur le plan sécuritaire».

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (16ES DE FINALE) : L'USMBA, tenant du trophée, éliminée

L'USM Bel-Abbès, détenteur du trophée, a été éliminée lundi des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football en s'inclinant face à l'USM Alger au stade Omar-Hamadi 2-1 (après prolongation). Après avoir buté à plusieurs reprises sur le gardien de but de l'USMBA Sofiane Khedraïa auteur de plusieurs sauvetages, le club de Soustara a trouvé la faille juste avant la pause (45e) grâce à une superbe reprise de volée de Walid Ardji sur un centre en retrait de Meziane. En seconde période, les visiteurs ont réussi à remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Mourad Benayad (49e) suite à un mauvais dégagement de la tête de Meftah. L'arbitre de la rencontre a brandi au cours de cette rencontre

deux cartons rouges à l'encontre de Boudelbal (USMA) et Bounoua (USMBA). Durant la prolongation, l'USMA est parvenue à marquer le but de la qualification grâce à Mohamed Amine Hamia (106e), entré en cours de jeu quelques minutes plus tôt. Dans les deux autres rencontres de Coupe disputées lundi, le CS Constantine et le NA Hussein-Dey ont composé leur billet pour les 1/8es ont disposant en déplacement respectivement de l'IB Lakhadria (1-0) et de l'USM Khenchela (1-1, aux t.a.b 7-6).

L'USMBA devient le 7e club de l'élite à quitter l'épreuve populaire après l'AS Ain M'vila, la JS Saoura, la JS Kabylie, l'Olympique de Médéa, le DRB Tadjenanet, et le MO Béjaïa.

Mardi 1er janvier :

MB Rouissat - CRB Ain Oussara 2-0
CR Village-Moussa - MC Alger 0-3 (match arrêté)

Déjà joués :

IB Lakhadria - CS Constantine 0-1
USM Khenchela - NA Hussein-Dey 1-1 NAHD qualifié aux t.a.b : 7-6
USM Alger - USM Bel-Abbès 2-1 (a.p)
CR Bouguirat - CRB Kais 1-1 Bouguirat qualifié aux t.a.b : 4-2
SA Mohammadia - ARB Ghriss 1-0
USM Annaba - MB Bazer Sakhra 3-0
RA Ain Defla - MC Oran 1-2
AS Ain M'vila - JSM Béjaïa 1-2 (a.p)
CABB Arreridj - WA Tlemcen 0-0 CABBA qualifié aux t.a.b : 6-5
US Remchi - NC Magra 0-3
USM El-Harrach - MO Béjaïa 1-0 (a.p)
CA Batna - CR Belouizdad 0-1
USB Douala - Paradou AC 0-2

Reporté à une date ultérieure :

A Boussaâda : Amel Boussaâda - ES Sétif.

Rouissat qualifié, Village Moussa-MCA arrêté

Le MB Rouissat, club évoluant en Inter-régions, a composé mardi son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football en s'imposant devant le CRB Ain Oussara sur le score de 2-0 (mi-temps : 1-0), alors que le match CR Village-Moussa - MC Alger a été arrêté par l'arbitre en raison de débordements. Les deux

but de MBR ont été inscrits par Sayeh (38') et Jeram (83'). Ajijel, l'arbitre a décidé d'arrêter la partie dans le temps additionnel de la première mi-temps alors que les Mouloudéens menaient au score 3 à 0, grâce à Bourdim (5', s.p.), Souibaa (17') et Benchouiyeb (30', c.s.c.). Cette rencontre a été interrompue une première fois pour 13

minutes à la suite de la blessure du milieu de terrain du MCA, Sofiane Bendebka, à la tête, puis pour 6 autres minutes, avant que l'arbitre ne décide de l'arrêter définitivement en raison des débordements. La dernière rencontre de ce tour entre l'Amel Boussaâda et l'ES Sétif est reportée à une date ultérieure.

Naples : Barella trop cher ?

Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2022 avec Cagliari, le milieu de terrain Nicolo Barella (21 ans) figurerait sur les tablettes de Naples. Néanmoins, le transfert de l'international italien est très loin d'être bouclé puisque le prix du joueur serait jugé excessif par l'actuel 2ème de Serie A. Selon Rai Sport, Aurelio De Laurentiis, le président napolitain, aurait déjà proposé 20 millions d'euros + Adam Ounas et Marko Rog, sans succès. Les Azzurro lorgneraient désormais sur l'Argentin Agustin Almendra (18 ans, Boca Juniors).



STERLING (MAN.CITY) : «NOUS POUVONS BATTRE N'IMPORTE QUI»

Jeudi (21h), Manchester City reçoit le leader de la Premier League, Liverpool, pour le choc de ce début d'année, à l'Etihad Stadium. Les Reds ont sept points d'avance sur les Citizens. Raheem Sterling, qui a joué 129 matches avec Liverpool, s'est montré confiant sur la capacité des Skyblues à battre les Liverpudliens. «Si nous jouons comme nous savons si bien le faire, nous pouvons battre n'importe qui, assurait l'attaquant anglais, c'est un gros match et nous devons le gagner, nous avons besoin de ça». Après deux défaites consécutives, les hommes de Pep Guardiola ont renoué avec le succès, le week-end dernier face à Southampton (3-1).

OZIL NE BOUGERA PAS

Déterminé à retrouver une place de titulaire chez les Gunners, Mesut Ozil aurait d'ores et déjà écarté toute possibilité de départ au mercato hivernal.

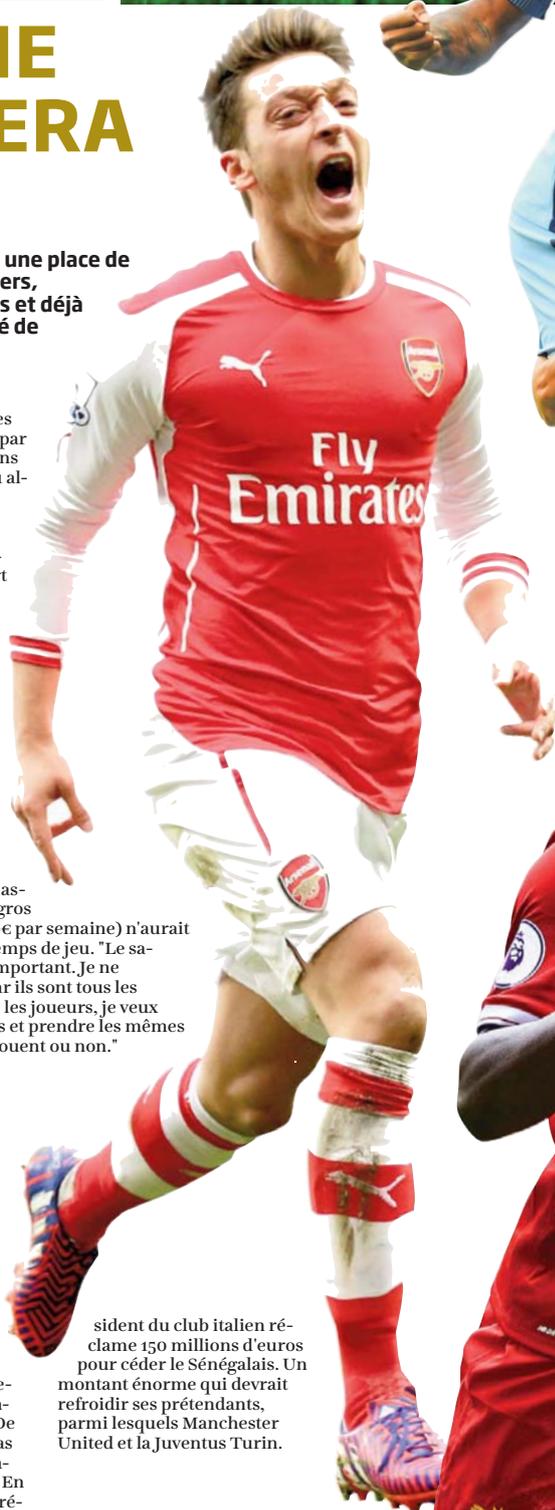
Laisse à plusieurs reprises sur la banc au coup d'envoi par Unai Emery pour des "raisons tactiques", le meneur de jeu allemand a catégoriquement exclu toute demande de prêt en janvier et veut se battre pour retrouver sa position dans le onze de départ d'Arsenal, ont indiqué à ESPN FC des sources proches du joueur. Absent pour la déculotté reçue à Anfield contre Liverpool (5-1) à cause d'une blessure au genou, reste confiant quant à sa capacité à regagner la confiance du technicien espagnol.

Alors que l'ancien madrilène a signé un nouveau contrat très lucratif avec le club, auquel il est lié jusqu'en juin 2021, Emery a assuré que son statut de plus gros salaire du vestiaire (332 000€ par semaine) n'aurait aucune influence sur son temps de jeu. "Le salaire des joueurs n'est pas important. Je ne connais pas leurs salaires car ils sont tous les mêmes pour moi. Avec tous les joueurs, je veux avoir les mêmes discussions et prendre les mêmes décisions pour savoir si ils jouent ou non."

Koulibaly, c'est très cher...

Auteur d'une très belle première partie de saison, Kalidou Koulibaly (27 ans, 18 matches en Serie A cette saison) fait le bonheur de Naples. Et Aurelio De Laurentiis n'est vraiment pas pressé de laisser partir le patron de sa défense centrale. En effet, la Rai affirme que le pré-

sident du club italien réclame 150 millions d'euros pour céder le Sénégalais. Un montant énorme qui devrait refroidir ses prétendants, parmi lesquels Manchester United et la Juventus Turin.



PAS DE SANCTION POUR MANÉ

Sadio Mané ne sera pas sanctionné par la Ligue et pourra prendre part au choc face à Manchester City jeudi 3 janvier (21h).

Selon les informations de Sky Sports, Sadio Mané, attaquant de Liverpool, ne fera l'objet d'aucune action de la part de la FA après une prétendue altercation avec Stephan Lichtsteiner, d'Arsenal. L'international sénégalais avait semblé mettre ses mains autour du cou du défenseur suisse lors de la victoire 5-1 de Premier League samedi contre Arsenal à Anfield. Témoin de l'incident qui s'est produit en début de partie, Michale Oliver, arbitre de la rencontre, avait accordé un coup franc aux Gunners.

En tête de Premier League avec sept points d'avance sur le Manchester City de Pep Guardiola, Jürgen Klopp et ses joueurs se déplaceront à l'Etihad Stadium jeudi prochain afin d'y affronter les Citizens pour une rencontre qui pourrait, en cas de victoire liverpuldienne mettre fin à la lutte mancunienne « pour conserver [son] titre » selon le technicien catalan.



60^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE CUBA

Le Président Bouteflika félicite le Président Miguel Diaz Canel Bermudez

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de Cuba, Miguel Diaz Canel Bermudez, à l'occasion du 60^e anniversaire du triomphe de la révolution de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa volonté d'élargir davantage les relations de coopération entre les deux pays. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays ami célèbre le 60^e anniversaire du triomphe de sa glorieuse révolution, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple cubain ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je tiens, en cette heureuse occasion, à vous exprimer ma grande satisfaction quant à l'excellente qualité des relations entre nos deux pays amis, marquées par l'amitié et la solidarité, et au haut niveau de dialogue qu'ils entretiennent sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a-t-il ajouté. «Je saisis également cette opportunité pour vous réaffirmer ma volonté de poursuivre, avec votre Excellence, nos efforts communs pour consolider et élargir davantage nos relations et notre coopération au bénéfice de nos deux pays et nos deux peuples», a conclu le chef de l'Etat.

ALGÉRIE-PALESTINE

L'ambassadeur de Palestine à Alger salue le soutien inconditionnel de l'Algérie à la question palestinienne

L'ambassadeur de Palestine à Alger, Louai Aissa a salué, lundi, le soutien «inconditionnel» de l'Algérie à la question palestinienne.

Lors de l'audience que lui a accordée le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, l'ambassadeur de Palestine a «présenté ses remerciements à l'Algérie, peuple et gouvernement, et passé en revue la situation en Palestine», saluant «le soutien inconditionnel de l'Algérie à la question palestinienne», a indiqué un communiqué du ministère des Relations avec le parlement.

A cette occasion, M. Aissa s'est félicité «des relations de fraternité qui lient les deux peuples frères et leurs dirigeants». De son côté, M. Bedda a réitéré «les sentiments d'attachement,



de dévouement et de fidélité à tous les Palestiniens», considérant que la question palestinienne est «une question algérienne». Dans ce cadre, le ministre a mis l'accent sur «l'impératif de l'union et de la cohésion entre tous les peuples arabes et musulmans pour le triomphe de cette question cruciale à laquelle le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika accorde toute l'attention», rappelant «l'aspect historique et l'expérience de la révolution algérienne».

ALGÉRIE-CHINE

Bedda examine avec l'ambassadeur chinois la coopération dans les domaines de la recherche scientifique, de la formation et de la complémentarité législative

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda a reçu, lundi à Alger, le nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine, Li Lianhe, avec lequel il a examiné la coopération bilatérale dans les domaines de la «recherche scientifique et technologique, de formation professionnelle et de complémentarité législative», a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué, lors de ces entretiens, «la nécessité de la complémentarité dans tous les domaines, du renforcement des liens d'amitié, d'échange d'expériences et d'expertises notamment dans la recherche scientifique et technologique, la formation professionnelle, la complémentarité législative, politique et économique», a précisé la même source.

Le ministre a présenté, à cette occasion, un aperçu sur son département et rappelé l'amendement constitutionnel de 2016, avant de mettre en avant les relations «d'excellence» unissant les deux pays et peuples amis «marquées par la

confiance et les positions historiques communes pendant l'occupation et après l'indépendance», a ajouté le communiqué. M. Bedda a également mis en exergue le rôle du président de la République dans «l'instauration et la promotion des relations diplomatiques et politiques», soulignant «le caractère stratégique et solide que revêt la coopération dans les domaines commerciale, économique et culturelle, d'autant que l'Algérie est la porte de l'Afrique et un marché prometteur», a ajouté le communiqué.

Le ministre s'est félicité, à cet égard, du «partenariat établi entre les deux pays traduit par plusieurs grands projets en Algérie». Pour sa part, l'ambassadeur chinois a salué la qualité des relations historiques entretenues par l'Algérie et la Chine et le rôle des dirigeants des deux pays dans leur consolidation et l'élargissement de leur champ, exprimant «sa pleine disposition à encourager les entreprises et les cercles officiels chinois à renforcer leurs partenariats en Algérie et ouvrir des horizons pour des partenariats globaux et durables».

ALGÉRIE TÉLÉCOM :

Les principales agences commerciales du pays assurent une permanence le 1^{er} janvier 2019

Les principales agences commerciales et techniques d'Algérie Télécom seront ouvertes le 1^{er} janvier 2019 au niveau des chefs lieux de wilayas afin de garantir la continuité du service, annonçait lundi l'opérateur dans un communiqué.

«Afin de servir et de satisfaire ses clients, Algérie Télécom s'engage à être à leur service le premier jour de l'an 2019, en mobilisant des brigades commerciales et techniques qui assureront une permanence de

10h00 à 15h00 afin de garantir la continuité du service, la relève des dérangements et la maintenance du réseau tout au long de ce jour férié», précise la même source.

Les principales agences commerciales concernées par la permanence au niveau de la wilaya d'Alger sont : B a c h d j a r a h , Bordj El kifian, Bab Ezzouar, Aissat Idir, Ben M'hidi, Bir Mourad Rais, Chéraga, Bab El Oued et Zerelda. Pour ce qui est des autres wilayas, les agences com-

merciales d'Algérie Télécom assureront une permanence au niveau des chefs lieux de wilaya. «Pour la nouvelle année 2019, Algérie Télécom poursuivra le renforcement de sa stratégie de proximité avec ses clients, à travers la digitalisation des services en offrant une qualité de prestations plus performante, des solutions de haute capacité ainsi qu'une expérience client de niveau supérieur grâce à un réseau plus fiable», conclut le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ :

12 personnes arrêtées dans le sud du pays



Douze (12) personnes ont été arrêtées et 3 fusils de chasse, des munitions et des outils d'orpaillage ont été saisis lundi lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, Bordj Mokhtar et In Salah dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 31 décembre 2018 lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah (6^eème Région militaire), douze (12) personnes et saisi trois (3) fusils de

chasse, une quantité de munition, quatre (4) véhicules tout-terrain, trois (3) groupes électrogènes, (3) marteaux piqueurs, ainsi que divers outils d'orpaillage», précise le communiqué. Par ailleurs, d'autres détachements de l'ANP «ont appréhendé deux (2) contrebandiers et ont saisi à El Oued et Biskra, 1.550 boîtes de tabac et une quantité de différentes boissons tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Bejaïa (5^eème RM), un individu en possession de six (6) drones équipés de caméras», note la même source. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont mis en échec, à Annaba et Tjijel, des tentatives d'émigration clandestine de huit (8) personnes», ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

8 morts et 8 blessés au cours des dernières 24 h

Huit (8) personnes ont perdu la vie et 8 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi mardi, par les services de la Protection civile. La wilaya de Khenchela, déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes,

alors qu'une autre, a été blessée, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion de type semi-remorque, survenue sur la RN 88, dans la commune d'Ensigna. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incom-

modées par des fuites de monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas de Sétif et de Sidi Bel Abbes. Les secours de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour l'extinction de trois incendies urbains et industriels, dans les wilayas de Bouira, Tamanrasset et Naama.